

Point 1.2 de l'ordre du
jour

UNAIDS/PCB (54)/24.23

RAPPORT DE LA CINQUANTE- QUATRIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME



10–12 décembre 2024 | Nairobi, Kenya
Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Date d'émission : 11 octobre 2024

Documents supplémentaires relatifs à ce point de l'ordre du jour : S/O

Action requise lors de cette réunion—le Conseil de coordination du programme est invité à :

- *Adopter* le rapport de la 54^e réunion du Conseil de Coordination du Programme.

Implications en termes de coûts de la mise en œuvre des décisions : *aucune*

1. Ouverture

1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA (le Conseil ou CCP) s'est réuni virtuellement pour sa 54^e réunion le 27 juin 2024.
2. Le président du CCP, Son Excellence Harry Kimtai, secrétaire principal du département d'État pour les services médicaux, Kenya, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion. Une minute de silence a été observée à la mémoire de tous ceux décédés du sida.
3. Se référant aux progrès réalisés dans la lutte contre le VIH, il a déclaré qu'ils témoignaient de la puissance des partenariats. Le Président a informé l'assemblée des dispositions logistiques et du déroulement de la réunion, et a rappelé les décisions prises par le CCP dans le cadre des intersessions.
4. Une courte vidéo sur le [code de conduite](#) visant à prévenir les abus et les abus sexuels lors des événements et des réunions de l'ONUSIDA a été projetée.
5. La réunion a adopté l'ordre du jour.

1.2 Examen du rapport de la 53^e réunion du CCP

6. La réunion a adopté le rapport.

1.3 Rapport de la Directrice exécutive

7. Winnie Byanyima, directrice exécutive du programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), a accueilli les délégués à la 54^e réunion du CCP et a présenté son rapport. Tant qu'un remède ou un vaccin n'aura pas été mis au point, la riposte au VIH devra être maintenue, même si les objectifs de 2025 et 2030 sont atteints.
8. Une base solide de durabilité a été créée, fondée sur la solidarité mondiale et des stratégies visant à garantir que les soins médicaux de pointe atteignent les populations du monde entier, même celles qui se trouvent dans des situations très vulnérables, a-t-elle déclaré au CCP. Mais il existe différentes conceptions de la « durabilité ». Certaines impliquaient le démantèlement d'éléments clés de la riposte au VIH alors même que la pandémie se poursuivait ; d'autres se concentraient sur la sauvegarde et l'adaptation de la riposte. Notant que la durabilité est également au cœur des objectifs de développement durable (ODD), elle a exhorté les membres du CCP à soutenir une vision de la durabilité qui contribuerait à atteindre l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030. Avec les gouvernements en tête et en partenariat étroit avec le Fonds mondial et le PEPFAR, a-t-elle déclaré, l'ONUSIDA élabore des feuilles de route pour la durabilité ainsi que des outils pour suivre leurs progrès à l'échelon national.
9. Elle a rappelé à la réunion l'appel qu'elle avait lancé lors du précédent CCP pour soutenir un « triple engagement » : que les pays de mise en œuvre agissent dès maintenant pour bâtir une vision de la manière dont ils géreront jusqu'en 2030 et au-delà; que les donateurs remplissent leur devoir de solidarité en les accompagnant jusqu'en 2030 et en soutenant les plans de durabilité; et que le Programme commun accomplisse sa part en soutenant les communautés et les pays pour atteindre les objectifs de 2025, concrétiser la vision de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, et préparer un avenir durable après 2030.

10. Elle a invité les pays à développer davantage leur vision de la gestion de leur riposte au VIH à l'horizon 2030 et au-delà. Elle a également appelé les donateurs à agir de manière solidaire et à soutenir la mise en œuvre de plans de durabilité. Les efforts doivent être ancrés dans les communautés de personnes vivant avec le VIH, les autres communautés touchées et la société civile ; il s'agit là d'éléments indispensables et non négociables de la riposte, a souligné Mme Byanyima.
11. Mettant en garde contre l'idée que la lutte contre le sida est presque terminée, elle a rappelé au CCP que 1,3 million de nouvelles infections par le VIH ont été dénombrées en 2023, alors que l'objectif était de les réduire à moins de 370 000 d'ici à 2025. Aucun vaccin ou remède n'a été trouvé. Le monde est confronté à un choix difficile, a-t-elle déclaré : accélérer la riposte au VIH et faire baisser les taux d'infection ou se concentrer uniquement sur les progrès réalisés et manquer l'occasion de mettre fin à la pandémie. Ce dernier choix s'est avéré peu perspicace et très coûteux.
12. Mme Byanyima a exhorté les États membres à se concentrer sur la prévention, à intensifier le soutien aux pays, à offrir de véritables choix, à mettre rapidement de nouveaux outils à disposition, à adapter soigneusement les interventions et à mettre en œuvre des programmes holistiques en abordant conjointement les questions biomédicales, structurelles et comportementales.
13. Les nouveaux défis doivent également être relevés, a-t-elle déclaré. Le dernier rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la résistance aux médicaments démontre que jusqu'à 10 % des personnes vivant avec le VIH peuvent présenter une résistance à la thérapie antirétrovirale de première intention, parfois en raison d'une exposition antérieure aux médicaments antirétroviraux.
14. Le directeur exécutif a insisté sur la nécessité de maintenir une solide réserve de médicaments et de les rendre abordables. En ce qui concerne la prophylaxie pré-exposition à longue durée d'action (PrEP), elle a déclaré que l'accès était encore très limité. L'ONUSIDA continuera à travailler avec les gouvernements, la société civile, les chercheurs et d'autres acteurs pour accélérer le rythme de mise à disposition et d'accessibilité des nouveaux outils.
15. Des solutions systémiques à long terme sont également nécessaires, a-t-elle déclaré : une riposte durable au VIH ne peut pas être construite sur des systèmes de santé en ruine, par exemple. Les éléments clés des feuilles de route pour la durabilité incluaient les meilleures pratiques, garantissant que les médicaments anti-VIH soit intégrés dans les efforts de santé publique universelle (SPU) et que les efforts de prévention et de sensibilisation soient accélérés dans le cadre de programmes de santé publique. Cela nécessite des systèmes de santé solides et résistants, équitables et facilement accessibles, en particulier pour les populations clés et les jeunes. Mme Byanyima a prévenu que les soins fondés sur les droits et centrés sur la personne ne devaient pas être éclipsés par les impératifs du marché. Les programmes doivent préserver et développer les approches qui se sont avérées efficaces pour le VIH et les systèmes de santé en général.
16. La durabilité exige également d'accroître la marge de manœuvre budgétaire et de s'attaquer à l'endettement des pays, mais le système financier actuel ne permet pas de mettre en place une riposte durable au VIH, a-t-elle fait remarquer. Le fossé se creuse dans le financement de la lutte contre le VIH, avec un déficit estimé à 8,5 milliards de dollars au niveau mondial. Environ 60 % des ressources disponibles pour la lutte contre le VIH en 2022 provenaient de sources nationales, ce qui représente une légère augmentation par rapport aux 50 % enregistrés en 2010. Dans le même temps, la moitié des pays à revenu faible ou intermédiaire dépensent au moins trois fois plus pour le service de leur dette nationale que pour la santé, a-t-elle

déclaré lors de la réunion. Une restructuration complète de la dette est nécessaire pour accroître le financement national de la lutte contre le VIH.

17. Des lois néfastes, des systèmes de santé discriminatoires, des inégalités entre les sexes profondément enracinées, l'incapacité à faire respecter les droits des personnes - et la stigmatisation engendrée par ces dynamiques - éloignent les personnes des services de lutte contre le VIH, tandis que des mouvements coordonnés contre les droits et le genre gagnent du terrain, a-t-elle averti. Des progrès ont été accomplis - par exemple, deux tiers des pays ne criminalisent pas les comportements homosexuels - mais la criminalisation des populations clés et des personnes vivant avec le VIH reste très répandue. Il était impératif de soutenir les organisations dirigées par les communautés touchées, mais cela nécessite un financement, y compris pour le programme commun, afin de mettre en place des ripostes d'urgence lorsque ces communautés sont confrontées à des difficultés. Mme Byanyima a déclaré que l'ONUSIDA travaillait en partenariat avec les gouvernements pour réformer les lois néfastes et créer des services de santé adaptés, et qu'il contribuait à renforcer les efforts menés par les communautés pour revendiquer et protéger leurs droits. Ce travail sur les droits de l'homme n'est pas facultatif, a-t-elle souligné.
18. La riposte au VIH ne peut se poursuivre en mode « lutte contre l'incendie », a déclaré le directeur exécutif. Les efforts de durabilité doivent se concentrer sur la mise en place et la poursuite de bonnes politiques, le maintien de lois favorables et la pérennisation des interventions fondées sur les droits de l'homme. Une riposte collective à la contre-offensive anti-droits, anti-sexe et anti-démocratie est nécessaire pour que la riposte mondiale au VIH soit efficace et durable.
19. Mme Byanyima a déclaré que le Secrétariat de l'ONUSIDA convoquait un groupe de haut niveau pour aider à réaliser un Programme commun résilient et adapté à l'objectif dans le contexte d'une poussée vers la durabilité. Elle a décrit l'objectif et l'approche du groupe et a indiqué que le CCP recevrait une mise à jour des progrès réalisés lors de sa réunion de décembre 2024.
20. Abordant les questions financières, le directeur exécutif a déclaré que les perspectives financières pour 2024 restaient serrées. Les contributions de base prévues ne s'élèveraient qu'à 140 millions de dollars, ce qui représente un déficit de 20 millions de dollars par rapport au budget de base réduit convenu de 160 millions de dollars.
21. Il a été proposé que le déficit de financement estimé à 45–50 millions de dollars pour l'exercice biennal 2024–2025 soit couvert de la manière suivante afin de maintenir un budget de base annuel de 160 millions de dollars : (a) en partie à partir du solde du fonds de base conformément à la décision du CCP lors de sa 52^e réunion en juin 2023 de revoir le solde minimum approuvé du fonds et de l'aligner sur le niveau réduit du budget de base de 160 millions de dollars ; et (b) en partie à partir des fonds attribués pour le financement de l'obligation au titre de l'assurance maladie après la cessation de service (ASHI).
22. Mme Byanyima a déclaré que la situation de financement soulignait la nécessité pour les donateurs de maintenir - et si possible d'augmenter - leurs contributions afin de permettre au programme commun de mettre en œuvre ses activités de programme telles que décrites dans le CUBRR 2024-2025, et de réduire l'impact des prélèvements sur le solde du fonds de base.
23. Les donateurs qui ont déjà pris des engagements sont priés de payer les montants en souffrance, et les donateurs qui ne l'ont pas encore fait sont priés de s'engager et de payer intégralement leurs contributions à l'ONUSIDA pour 2024. Elle a informé les participants que l'Australie et la France avaient augmenté leurs contributions de base et que la Guinée équatoriale et la Côte d'Ivoire avaient apporté un soutien

supplémentaire. L'ONUSIDA a également signé un nouveau protocole d'accord avec le Fonds mondial pour la période 2024-2028. Elle profitera de cet élan pour intensifier la mobilisation des ressources.

24. En conclusion, Mme Byanyima a appelé les participants à adopter une vision audacieuse de la durabilité. L'ONUSIDA vise à aider 35 pays à atteindre les objectifs 95-95-95 d'ici à la fin de 2025, a-t-elle déclaré, et il redouble d'efforts pour accélérer la prévention du VIH : les nouvelles infections par le VIH en dehors de l'Afrique subsaharienne ne diminuent pas et dépassent presque le nombre de nouvelles infections en Afrique subsaharienne. Elle a souligné que le sida n'était pas terminé : près de 40 millions de personnes vivent avec le VIH et ont besoin d'un traitement vital, et 1,3 million de personnes contractent le VIH chaque année.
25. Le monde est à la croisée des chemins, a-t-elle déclaré : soit il maintient la pression pour mettre fin au sida d'ici à 2030, soit il reste les bras croisés et paie un prix beaucoup plus élevé à l'avenir. Si les objectifs mondiaux sont atteints, a-t-elle expliqué, quelque 29 millions de personnes vivront avec le VIH en 2050. Mais si la riposte au VIH continue sur sa lancée et si les objectifs ne sont pas atteints, on dénombre 46 millions de personnes vivant avec le VIH et la fin de la pandémie s'éloignera encore un peu plus dans l'avenir.
26. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont remercié le directeur exécutif pour son rapport remarquable, une évaluation franche de la riposte mondiale au VIH, et pour avoir clairement expliqué les choix qui séparent le monde de l'objectif de mettre fin au sida d'ici à 2030.
27. Les orateurs ont félicité le programme commun pour son rôle moteur dans la lutte contre le VIH et la défense des droits de l'homme et ont réaffirmé son importance pour une riposte efficace et durable au VIH. Ils ont fait l'éloge de son travail de plaidoyer et d'élaboration de politiques fondé sur des données. Un programme commun adapté et durable est essentiel pour mettre fin au sida, ont-ils déclaré.
28. De grands progrès ont été réalisés dans la lutte contre le VIH, mais le chemin vers l'éradication du sida n'est pas terminé, ont souligné les orateurs. Les progrès se sont ralentis dans certaines régions et les ripostes au VIH ont été sapées par un mouvement anti-droit en plein essor. Les réalités alarmantes décrites dans le rapport exigent une action urgente, ont-ils déclaré. Pourtant, de nombreux pays n'ont toujours pas la volonté politique d'agir de manière appropriée ; la complaisance est le plus grand ennemi de la riposte au VIH. Par exemple, les progrès dans la lutte contre le VIH chez les enfants ont stagné alors que les connaissances et les outils nécessaires pour mettre fin au sida pédiatrique existaient. Le déficit de financement pour le dépistage et le traitement des enfants est de 35 %, ont déclaré les orateurs.
29. Les six prochaines années devraient être consacrées à l'accélération des résultats en matière de prévention et à la création de voies menant à une riposte au VIH véritablement durable. Cela signifie qu'il faut faire les bons choix en matière de budget et de programmation, soutenir les bonnes politiques de santé et fournir un financement public adéquat. Les stratégies des pays doivent refléter leurs épidémies et leurs contextes, a-t-on expliqué lors de la réunion.
30. Exprimant leur inquiétude face aux écarts croissants dans le financement de la lutte contre le VIH, les orateurs ont appelé à un soutien continu et accru de la part des donateurs internationaux afin de soutenir la lutte contre le VIH à court et à moyen terme. Les pays doivent s'adapter à un contexte budgétaire tendu, ont-ils déclaré, qui a des ramifications au-delà de la riposte au VIH. Les pays devraient utiliser les infrastructures existantes, étudier l'intégration des services de santé et éliminer les obstacles tels que la stigmatisation, la discrimination et la criminalisation. Les

ressources doivent être utilisées de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible. La France a indiqué qu'elle avait augmenté sa contribution de base au programme commun de 50 %, passant de 400 000 euros en 2022 à 600 000 euros à partir de 2023, tandis que l'Allemagne a annoncé qu'elle augmentait ses contributions annuelles de base au programme commun à 6,75 millions d'euros, contre 4,75 millions auparavant.

31. Constatant que les crises qui se chevauchent et les priorités concurrentes font déraiser la riposte, les orateurs ont souligné la nécessité de renforcer les systèmes de santé, notamment les institutions locales chargées de fournir des services de lutte contre le VIH. Les efforts consentis dans la lutte contre le VIH doivent être intégrés plus efficacement dans les systèmes de santé au sens large et les obstacles tels que la stigmatisation, les lois néfastes (y compris les lois criminalisant les populations clés) et les inégalités entre les sexes doivent être éliminés.
32. Il est essentiel de faire respecter les droits des personnes et de disposer d'une riposte mondiale au VIH entièrement financée. Notant que les populations clés et leurs partenaires sexuels représentent environ la moitié des nouvelles infections par le VIH dans le monde, les orateurs ont appelé à davantage de soutien et de ressources pour lutter contre les campagnes et les attaques croissantes contre les communautés LGBTQI+. Le monde ne doit pas revenir aux premiers jours de la pandémie de sida, ont-ils averti.
33. La science et les preuves devraient prévaloir sur les lois punitives et les idéologies, ont-ils insisté. Notant que la résistance du VIH aux médicaments a déjà atteint la barre des 10 % et que les besoins des individus, y compris ceux des populations clés, sont en constante évolution, les intervenants ont déclaré que les outils de lutte contre le VIH devaient répondre à ces réalités. Affirmant la nécessité d'une approche du VIH fondée sur les droits, les intervenants ont exprimé leur vive inquiétude face à la prolifération de pratiques et de politiques qui portent atteinte aux droits des femmes et aux autres droits de l'homme.
34. La lutte contre le sida exige l'utilisation de facteurs sociétaux pour réduire la vulnérabilité au VIH, ainsi que des outils améliorés et plus accessibles pour lutter contre le VIH. Ils ont souligné la dimension sociale et des droits de l'homme de l'épidémie et de la riposte, et ont appelé à mettre l'accent sur l'équité et l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination.
35. Le principe d'équité doit guider la riposte au VIH et le travail du programme commun et des outils innovants doivent servir une riposte durable et équitable, a-t-on expliqué lors de la réunion. Tous ceux qui nécessitent des médicaments contre le VIH et d'autres outils doivent les recevoir. Cela nécessite des diagnostics et des traitements abordables, des initiatives régionales de fabrication, une intégration plus poussée des programmes de lutte contre le VIH dans les soins de santé primaires et des environnements favorables qui facilitent l'accès pour tous. Pour contribuer à la mise en place de ces conditions, le programme commun doit être entièrement financé, ont souligné les orateurs.
36. Il est essentiel que le programme commun ait une vision à long terme de l'éradication du sida et qu'il communique efficacement cette vision, a-t-on expliqué lors de la réunion. L'ONUSIDA devrait revoir son modèle de fonctionnement avec les principales parties prenantes. L'ONUSIDA ne peut pas et ne doit pas essayer de tout faire, ont-ils insisté : il est essentiel de fixer des priorités. Elle devrait se concentrer sur les travaux qui apportent une « plus-value » unique, ont-ils insisté, et utiliser son statut et son pouvoir de rassembleur et de coordinateur pour tirer parti des points forts des autres partenaires, en particulier là où ils peuvent être mieux placés pour fournir des services,

et avec une division claire du travail.

37. Les orateurs ont salué l'établissement d'un panel de haut niveau proposé pour examiner ce qui doit être fait pour parvenir à un Secrétariat et à un Programme commun de l'ONUSIDA durables, adaptés à l'objectif visé, à « valeur ajoutée » et dignes de confiance. Les discussions du groupe devraient alimenter la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida et la planification de l'ONUSIDA pour son avenir, ont-ils déclaré, et les membres du CCP, y compris les membres du COC, devraient s'engager dans son travail. Les intervenants ont préconisé un mandat relativement ouvert pour le groupe et ont déclaré qu'il devrait s'appuyer sur les contributions d'experts mondiaux, sur les dernières données disponibles et sur d'autres évaluations pertinentes. Un facilitateur externe pour le processus était nécessaire. Le Secrétariat a été interrogé sur la manière dont les travaux du groupe s'inscriraient dans la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida.
38. Les coparrainants ont déclaré qu'ils étaient prêts à revoir le modèle de fonctionnement du programme commun en mettant l'accent sur l'action conjointe des Nations unies et en utilisant des approches fondées sur les droits et centrées sur la personne. Ils ont déclaré reconnaître la nécessité d'établir des priorités, de faire preuve de souplesse et d'adopter des approches rationalisées pour traiter les nombreux et multiples processus stratégiques dans lesquels le programme commun est engagé. Ils ont exhorté l'ONUSIDA à prendre des décisions difficiles, mais nécessaires.
39. Les orateurs ont appelé à un financement stable de la lutte contre le VIH, avec une augmentation du financement national pour garantir la résilience des résultats. La durabilité exige un financement adéquat et des programmes et politiques adaptés, fondés sur la science et l'épidémiologie, ont-ils déclaré. Les efforts doivent rester concentrés sur les populations les plus vulnérables et sur les pratiques de santé publique fondées sur des données probantes.
40. Ils ont également exprimé leur préoccupation face aux importantes données épidémiologiques et au fait que les leçons programmatiques étaient parfois ignorées. Les populations les plus exposées au risque et les plus touchées par le VIH sont toujours négligées, notamment les enfants, les filles et les jeunes femmes, les personnes LGBTQI+, les travailleurs du sexe et les consommateurs de drogues injectables, et la stigmatisation et la discrimination sont encore très répandues. Pourtant, l'impact de l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les populations vulnérables était évident. Les programmes et les stratégies doivent refléter et tenir compte de ces réalités, ont-ils insisté.
41. Les participants se sont également entendus sur la nécessité d'améliorer l'accès équitable aux produits anti-VIH et sur les actions visant à éliminer les obstacles économiques et sociétaux. Les intervenants ont attiré l'attention sur l'impact du fardeau de la dette sur la riposte au VIH, les systèmes de santé et les efforts de développement des pays. Des progrès en matière d'allègement de la dette sont essentiels, ont-ils déclaré.
42. Se référant aux ripostes au VIH dans les pays touchés par des guerres et des conflits, les orateurs ont déclaré qu'une collaboration étroite avec les partenaires internationaux, tels que l'OMS et l'ONUSIDA, et un échange systématique de données s'avéraient d'une importance vitale pour l'adaptation et le maintien des services de lutte contre le VIH dans des circonstances très difficiles. Ils ont exhorté l'ONUSIDA à continuer de donner la priorité à l'aspect urgence humanitaire de la riposte au VIH.
43. Certains orateurs ont décrit quelques mesures prises par leur pays pour donner un nouvel élan à leur riposte au VIH, notamment l'intégration des interventions en matière de VIH dans les soins de santé primaires, la mise en place de contrats sociaux, la

suppression des lois punissant les homosexuels et la fourniture d'un traitement antirétroviral aux réfugiés et aux migrants. Des préoccupations ont été formulées sur la fermeture du bureau régional de l'ONUSIDA au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

44. Un hommage a été rendu à Lars Olaf Kallings, président fondateur de la Société internationale du sida, décédé récemment.
45. Un orateur a rappelé les remarques de la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed, une semaine avant la réunion du CCP : « Nous devons choisir la voie de la solidarité, celle qui mène à l'élimination du sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, une destination qui est maintenant en vue. Le chemin n'est pas un mystère, c'est un choix ». Ils ont appelé tous les États membres à maintenir leur engagement en faveur de l'objectif commun d'éradication du sida.
46. En réponse, Mme Byanyima a remercié les intervenants pour leurs remarques et suggestions, et pour avoir reconnu le rôle unique du programme commun dans la riposte mondiale au VIH. Elle a déclaré que de grandes réalisations avaient été accomplies au cours des 30 années écoulées depuis la création de l'ONUSIDA par le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC). Elle a toujours accordé la priorité aux données probantes et à la science, et son travail a été étayé par un engagement en faveur des droits de l'homme, en particulier pour les personnes vulnérables et les laissés-pour-compte.
47. L'intégration est essentielle et doit s'appuyer sur les systèmes et les capacités créés par la riposte au VIH, a-t-elle déclaré. La durabilité ne concerne pas uniquement les produits et les services, mais également les communautés et les organisations de la société civile, qui doivent être pleinement financées et faire partie du système de santé mondial.
48. Exhortant les membres à rester optimistes et à ne pas céder à la complaisance, Mme Byanyima a déclaré qu'il était réconfortant de constater un consensus sur la nécessité de défendre les droits de l'homme, en particulier à la lumière des campagnes anti-droits en cours dans de nombreux endroits. La stigmatisation et la discrimination n'ont pas leur place dans la société moderne. Elle s'est également réjouie de l'accord sur la nécessité d'accélérer la prévention du VIH et de se concentrer sur les populations clés. Elle a attiré l'attention des participants sur la stagnation de la prévention du VIH en dehors de l'Afrique subsaharienne et sur la situation difficile en Europe de l'Est. Répondant aux inquiétudes concernant la fermeture du bureau de l'équipe d'appui régional du Secrétariat de l'ONUSIDA dans la région MENA, elle a déclaré que les pays touchés étaient soutenus par des équipes dans des bureaux à travers l'Afrique. Elle a confirmé que le programme commun redoublait d'efforts pour répondre aux crises humanitaires.
49. En ce qui concerne la situation financière, elle a remercié l'assemblée d'avoir soutenu la proposition d'utiliser le solde du fonds de base et les réserves de l'ASHI. Elle a également remercié la France d'avoir accru son soutien à la lutte contre le VIH en Afrique occidentale et centrale, et l'Allemagne d'avoir augmenté sa contribution.
50. Le groupe de haut niveau proposera des options pour garantir que le programme commun reste viable et adapté à son objectif, a-t-elle assuré au Conseil. Il s'appuiera sur les connaissances de toutes les parties prenantes, y compris les communautés de personnes vivant avec le VIH et touchées par ce dernier.

1.4 Rapport de la Présidence du Comité des Organismes coparrainants

51. Xing Qu, directeur général adjoint de l'UNESCO et président du Comité des Organismes coparrainants (COC), a commencé son rapport en réaffirmant le soutien

du Comité au Programme commun. Les efforts collectifs ont permis de réduire les décès liés au sida de près de 70 % depuis le pic de 2004 et les nouvelles infections par le VIH de près de 60 % depuis le pic de 1995, a-t-il déclaré. Ces progrès sont toutefois fragiles, les avancées vers les objectifs étant lentes et le déficit de financement se creusant.

52. Trop d'obstacles entravent l'accès et les services communautaires sont freinés par la régression des droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, ainsi que par le manque de financement. Le programme commun est essentiel pour lever ces obstacles et amplifier les voix et les actions des communautés touchées par le VIH.
53. Les discussions et réflexions envisagées par le panel de haut niveau seront cruciales, a déclaré M. Qu. Les 11 coparrainants sont présents dans plus de 150 pays et intègrent tous le VIH dans d'autres activités et s'adaptent à la diminution des fonds et des ressources humaines qui leur sont consacrés. Plusieurs coparrainants ont entrepris des examens internes afin d'analyser la manière dont leur participation au Programme commun pourrait évoluer. Le groupe devait être réaliste, représentatif, pertinent et bien planifié, a-t-il conseillé, et il devait s'appuyer sur les leçons tirées des examens, y compris l'évaluation du MOPAN et ses remarques positives sur le mandat et les avantages comparatifs du programme commun, mais également sur la nécessité d'accorder plus d'attention à la planification à long terme de l'avenir de la riposte au VIH.
54. Compte tenu de la diminution des ressources, les coparrainants sont prêts à s'engager dans une planification basée sur les scénarios les plus favorables et les plus défavorables, a-t-il déclaré. Cela implique d'aller au-delà de la révision du modèle opérationnel ou de se concentrer sur les seuls scénarios financiers. Cela signifie qu'il convient de mettre l'accent sur la collaboration et la « communauté » entre tous les partenaires, y compris la société civile et les communautés touchées. Cela refléterait l'approche « One UN », qui met l'accent sur la cohérence et l'absence de duplication.
55. Rappelant à l'assemblée que l'ONUSIDA est né en des temps troublés, il a déclaré que le contexte avait changé, mais que l'engagement des coparrainants demeurerait inébranlable. Ils continueront à soutenir les ripostes nationales au VIH dans les domaines de la santé, du développement et de la protection sociale, a déclaré M. Qu.
56. Les intervenants ont remercié le COC pour son rapport et son évaluation de l'état de la riposte au VIH. Ils ont affirmé le rôle essentiel du programme commun dans la riposte mondiale au VIH et ont salué son soutien à la société civile et aux organisations communautaires, en particulier dans le contexte du recul des droits et de l'espace civique.
57. Ils ont rappelé que la structure du programme commun visait à traiter un ensemble complexe de questions et avait permis aux coparrainants d'apporter une valeur unique à la riposte au VIH. La valeur du multilatéralisme a également été confirmée. Le programme commun demeure le chef de file et le rassembleur nécessaire pour diriger la future riposte au VIH, ont-ils déclaré. En particulier, ses orientations politiques et ses travaux sur la collecte et l'analyse des données ont été déterminants pour les réponses des pays. Ces contributions n'ont pu être reproduites par les différentes entités des Nations unies dans le cadre de leurs mandats individuels.
58. Les orateurs ont appelé à poursuivre les efforts pour renforcer la cohérence et la confiance tout en évitant la duplication entre le Secrétariat et les coparrainants. Ils ont indiqué qu'ils partageaient les préoccupations des coparrainants concernant les questions mises en évidence dans l'évaluation de la MOPAN, en particulier la planification à long terme de la riposte au VIH. Tout en reconnaissant que le programme commun s'efforce d'aborder ces questions, ils estiment que le groupe de

haut niveau devrait être un élément clé de ces efforts. Ils ont également noté l'engagement du Secrétariat à établir un groupe de travail Secrétariat-coparrainant pour répondre aux préoccupations soulevées dans l'évaluation du MOPAN.

59. De vives inquiétudes ont été exprimées quant à la capacité du Programme commun à répondre de manière adéquate à la pandémie dans un contexte de diminution des financements et des ressources au sein du Secrétariat et des coparrainants. Les intervenants ont déclaré que le panel de haut niveau était l'occasion de tracer une voie plus viable pour l'avenir en définissant un modèle opérationnel durable qui tienne compte des incertitudes significatives du contexte mondial et des perspectives de financement. Une analyse claire des scénarios les plus favorables et les plus défavorables était nécessaire. Ils ont conseillé que le groupe s'appuie sur les leçons tirées d'autres examens et processus et qu'il contribue à l'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida. L'implication du COC dans le processus est vitale, tout comme l'ouverture et la communication préalable, ont-ils déclaré. Il a également été demandé à l'ONUSIDA d'améliorer en permanence sa planification et sa communication avec les parties prenantes externes.
60. L'inclusion des voix des communautés affectées et de la société civile contribuerait à garantir que le panel de haut niveau prenne en compte les facteurs sociaux et structurels qui façonnent la riposte au VIH. Elle doit rester axée sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes, qui sont des éléments essentiels de la riposte au VIH, ont déclaré les orateurs. Les recommandations du groupe devraient également garantir qu'aucun obstacle n'empêche les innovations et les percées technologiques d'atteindre les personnes et les communautés qui en ont besoin.
61. Des inquiétudes ont été exprimées concernant l'épidémie croissante de VIH dans la région MENA et les effets négatifs de la fermeture du bureau de l'équipe d'appui régional du Secrétariat de l'ONUSIDA au Caire. Les orateurs ont également abordé les effets des guerres et des conflits en cours sur les systèmes de santé et les services de lutte contre le VIH et ont salué le travail de l'ONUSIDA dans les situations humanitaires.
62. En réponse, le Président du COC a remercié l'assemblée pour ses commentaires, a réitéré l'engagement des coparrainants dans la riposte au VIH et a indiqué qu'ils travaillaient en étroite collaboration avec le Secrétariat dans le cadre des efforts de mobilisation des ressources. Il a également pris note des suggestions concernant le panel de haut niveau.

1.5 Rapport du représentant des ONG (Reporté)

2. Leadership dans le cadre de la riposte au sida

63. Precious Matsoso, coprésidente de l'organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger un accord de l'OMS sur la prévention et la préparation aux pandémies, et ancienne directrice générale du ministère sud-africain de la Santé, a déclaré que la réunion du CCP de l'ONUSIDA se déroulait dans un contexte géopolitique évolutif et dans un contexte de pandémies persistantes, y compris le sida.
64. Le COVID-19 a démontré la rapidité avec laquelle l'innovation scientifique peut permettre la commercialisation de vaccins et la rapidité avec laquelle les systèmes de réglementation peuvent y répondre, a-t-elle déclaré. Mais l'accès aux vaccins a été inéquitable, les populations des pays à revenu faible ou intermédiaire étant particulièrement touchées. Cela n'est pas dû à un manque de préparation : les inégalités systématiques en matière de santé ont assombri les grandes réalisations des scientifiques, au détriment de vies humaines et de moyens de subsistance, a

déclaré Mme Matsoso.

65. La préparation à la pandémie doit protéger les systèmes de santé et garantir que les innovations scientifiques atteignent tout le monde, a-t-elle insisté. Pour ce faire, il convient de s'attaquer aux inégalités sociales et autres. La riposte au VIH a démontré qu'il était possible de lutter contre l'injustice sociale, mais ces leçons n'ont pas été prises en compte dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le monde ne doit pas être condamné à répéter ses erreurs, a-t-elle insisté.
66. Se fondant sur son expérience en Afrique du Sud, Mme Matsoso a déclaré que le pays avait commis des erreurs dans ses ripostes au VIH, mais qu'il les avait ensuite corrigées, notamment grâce aux actions cruciales des citoyens et de la société civile, qui ont permis au traitement du VIH d'atteindre plusieurs millions de personnes.
67. La riposte au VIH est riche d'enseignements pour la gestion de futures pandémies, a-t-elle déclaré. Elle a démontré qu'une approche multisectorielle impliquant des parties prenantes de toutes les sociétés était essentielle, de même que la solidarité mondiale, le partage des responsabilités et le travail des communautés sur le terrain. Ces leçons ne doivent pas être ignorées, a insisté Mme Matsoso.
68. Abordant la question de la viabilité, elle a déclaré que la viabilité financière était une condition préalable à une riposte durable au VIH. Des réformes sont nécessaires pour alléger les dettes écrasantes qui pèsent sur de nombreux pays. La durabilité programmatique et politique est également cruciale, de même que des systèmes de santé solides, des communautés qui disposent des ressources et des capacités nécessaires, et la capacité de combiner des solutions biomédicales et sociales. En conclusion, Mme Matsoso a déclaré au CCP que l'expérience du VIH avait enseigné au monde que personne n'est en sécurité tant que tout le monde ne l'est pas.
69. Au cours de la discussion, les membres ont remercié Mme Matsoso pour sa présentation et pour avoir placé les droits de l'homme et l'équité au centre des ripostes à la pandémie. Les intervenants ont insisté sur l'importance cruciale d'une fabrication diversifiée de médicaments et de produits médicaux pour la riposte au VIH et pour d'autres pandémies existantes ou futures. Ils ont exhorté les pays à s'attaquer aux inégalités avec la même vigueur que celle avec laquelle les vaccins et les médicaments ont été mis au point pendant la pandémie de COVID-19.
70. Les intervenants se sont inquiétés du fait que les négociations de l'accord sur la pandémie ne tenaient pas compte des leçons tirées de la lutte contre le VIH. Les projets de documents actuels, par exemple, ne reconnaissent pas la contribution essentielle des organisations communautaires à la lutte contre des épidémies telles que le VIH et la tuberculose, ni la vulnérabilité des populations clés. Les projets ne comportaient pas davantage d'engagement à mettre fin à la pandémie de VIH. Le Conseil d'administration a été invité à s'expliquer alors que tant d'États membres du CCP avaient une voix forte dans les négociations.
71. Les États membres ont été invités à collaborer en vue d'un accord qui s'appuie sur les efforts déployés pour mettre fin au sida et protéger les populations vulnérables. Il leur a également été demandé de veiller à ce que l'objectif d'éradication du sida soit pris en compte dans des processus multilatéraux similaires et d'affirmer le rôle important de l'ONUSIDA dans ces processus.
72. Les orateurs ont noté que les objectifs de prévention du VIH n'étaient pas atteints, que les droits des populations clés étaient bafoués et que des campagnes étaient menées contre des éléments essentiels de la prévention tels que l'éducation sexuelle complète, les préservatifs pour les jeunes et la prévention de la transmission mère-enfant (PrEP). Il fallait donc que le programme commun apporte un soutien proactif et

doté de ressources suffisantes pour aider les pays à relever ces défis.

73. Ils ont insisté sur le fait que des preuves scientifiques solides et bien communiquées, une action multisectorielle, un activisme communautaire et une focalisation sur les défis sanitaires et sociétaux devaient être au centre des ripostes à la pandémie, les communautés locales jouant un rôle de premier plan. Les organisations communautaires doivent bénéficier d'un financement plus important, en reconnaissance de leurs connaissances uniques, de leur leadership et de leur résilience dans les ripostes à la pandémie.
74. Certains orateurs ont donné des exemples de stratégies de santé publique novatrices qui ont été introduites, dont beaucoup comportent des actions vigoureuses menées par la communauté. Par exemple, les résultats obtenus par le Brésil dans la lutte contre le VIH ont été partiellement attribués à son système de services de santé subventionnés et à son engagement en faveur de l'accès universel à la santé, le financement provenant principalement de sources nationales.
75. Mme Byanyima a déclaré que l'ONUSIDA et ses partenaires avaient intensifié leur travail pour contribuer à garantir un accès équitable aux innovations. À titre d'exemple, elle a mentionné un pays d'Amérique latine qui a accueilli plus de cinq millions de réfugiés en provenance d'un pays voisin. Grâce aux efforts du PEPFAR et d'autres acteurs, les personnes vivant avec le VIH recevaient des ARV de deuxième intention en cas de besoin. Toutefois, certains citoyens n'ont pas pu bénéficier d'un accès similaire en raison des coûts. Le gouvernement a réagi en délivrant une licence obligatoire pour la fabrication d'ARV de deuxième intention plus abordables. Mme Byanyima a rappelé au Conseil que des millions de personnes pauvres vivant avec le VIH se trouvaient dans des pays à revenu intermédiaire qui n'avaient pas accès aux mêmes prix réduits pour les ARV et d'autres technologies vitales que les pays à faible revenu. Elle a exhorté les membres du CCP à faire pression pour un accès plus équitable aux médicaments.
76. Dans sa réponse, Mme Matsoso a remercié les intervenants pour leurs remarques et a souligné qu'il restait encore beaucoup de pain sur la planche dans le cadre de la lutte contre le VIH. L'accès équitable aux outils et aux moyens de lutte contre les épidémies est d'une importance vitale pour achever le travail, a-t-elle déclaré.

3. Suivi du volet thématique de la 53^e réunion du CCP

77. Angeli Achrekar, directrice exécutive adjointe de l'ONUSIDA, a commencé sa présentation en décrivant le contexte et le processus de planification du segment thématique sur le dépistage du VIH. Elle a ensuite résumé les points forts des discussions de la journée. Malgré les progrès louables réalisés dans la chaîne de traitement du VIH, quelque 14 % des personnes vivant avec le VIH dans le monde ne connaissent pas leur statut sérologique, a-t-elle déclaré au CCP. Les populations clés sont les plus susceptibles d'être oubliées par les services de dépistage, a-t-elle déclaré.
78. Des lacunes importantes chez les enfants ont persisté tout au long de la chaîne de traitement, puisque seuls 63 % des enfants vivant avec le VIH ont été diagnostiqués. Les femmes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH présentaient d'importantes lacunes en matière de dépistage, tandis que la couverture du dépistage de la syphilis était encore plus faible. La connaissance de la séropositivité est également moins bonne chez les hommes (83 % contre 90 % chez les femmes) et les écarts sont importants parmi les populations clés, où la connaissance de la séropositivité se situe entre 62 et 67 %. Elle a également souligné la nécessité d'effectuer des tests CD4 pour dépister les cas de VIH avancés (ou sida).

79. Les principales recommandations issues des discussions du volet thématique ont mis en évidence la nécessité d'actualiser les politiques, l'importance des services communautaires et de l'utilisation d'approches différenciées, y compris l'autodiagnostic et le test d'indexation, la valeur de l'intégration du dépistage dans un ensemble holistique de services croisant la prévention et les soins, et l'impératif de rendre les technologies liées au dépistage plus abordables et plus accessibles. Mme Achrekar a déclaré que le point de décision proposé reflétait ces recommandations.
80. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont déclaré qu'un accès abordable et équitable au dépistage du VIH, à la numération des cellules CD4 et au test de charge virale était fondamentalement important pour mettre fin au sida d'ici à 2030, mais que la baisse du financement du dépistage du VIH affectait l'accès à ces services. Les dangers posés par le recul de l'égalité des sexes, de la santé sexuelle et reproductive et des droits de l'homme ont également été soulignés.
81. Les intervenants ont appelé à une action urgente pour élargir l'accès, notamment par l'intégration du dépistage dans les soins de santé primaires et les services plus larges de santé sexuelle et reproductive (SSR), et par l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH. Le message « indétectable = intransmissible » (U=U) devrait également être communiqué plus clairement et plus largement, ont-ils insisté.
82. Des préoccupations spécifiques ont été exprimées quant à la baisse du nombre de tests de numération des cellules CD4 et des appels ont été lancés pour que les nouvelles technologies soient commercialisées rapidement et à des prix abordables. La prévalence de l'infection par le VIH à un stade avancé (ou sida) nécessite un renforcement des capacités de dépistage des CD4, ont déclaré les orateurs, en particulier en Afrique subsaharienne, où ces capacités font actuellement défaut. Ils ont encouragé l'augmentation des ressources nationales allouées au dépistage du VIH et à la numération des cellules CD4. Les pays devraient également envisager d'utiliser les flexibilités de l'ADPIC pour que les technologies de lutte contre le VIH soient plus abordables, a-t-il été suggéré.
83. Les orateurs ont souligné la valeur des services de dépistage différenciés - y compris l'autodiagnostic, le dépistage communautaire et le dépistage indexé - et de la fourniture de services dans des environnements sûrs et non stigmatisés. Soulignant la nécessité d'un accès équitable au dépistage du VIH, ils ont déclaré que les stratégies de dépistage devraient être adaptées aux différentes communautés et populations ; les communautés sont les mieux placées pour déterminer ce qui fonctionne le mieux pour elles. Les services communautaires pourraient améliorer la couverture et la qualité des tests. Toutefois, cela nécessite des financements et des environnements juridiques favorables, une réduction de la stigmatisation et de la discrimination, et des approches de services inclusives. La suppression des lois criminalisant les populations clés et des restrictions liées à l'âge du consentement permettrait également d'augmenter le taux de dépistage, ont-ils ajouté.
84. Plusieurs intervenants ont décrit les défis auxquels leur pays était confronté et les mesures prises pour réduire les lacunes en matière de dépistage. Parmi les mesures prises, citons l'élargissement des activités de sensibilisation, la mise en place de stratégies d'autodépistage et de recherche de cas, l'utilisation de tests multiplex et de stratégies intégrées combinant le dépistage du VIH, des IST et d'autres maladies (par exemple, dans des « guichets uniques »), une plus grande disponibilité des appareils de numération des cellules CD4, l'utilisation de procédures d'assurance qualité et d'approches différenciées, la formation des professionnels de la santé pour réduire la stigmatisation et la discrimination, et une collaboration plus étroite avec les organisations communautaires.

85. Dans sa réponse, Mme Achrekar a remercié les intervenants d'avoir souligné l'importance du dépistage du VIH en tant que porte d'entrée pour la prévention et le traitement du VIH, et d'avoir mis en évidence la manière dont les politiques et les lois doivent faciliter l'accès équitable aux services de dépistage. L'accent mis sur la qualité des tests et sur le rôle essentiel des communautés a également été apprécié.

Mercredi, 26 juin 2024

4. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) 2022 - 2026

4.1 Rapport de suivi des résultats 2023

86. Une [courte vidéo](#) d'une présentation de la riposte au sida par Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies, a été projetée.
87. Mme Achrekar a présenté le rapport de suivi des résultats (RSR) 2022-2023, qui résume les réalisations collectives du Secrétariat de l'ONUSIDA et des 11 coparrainants. Elle a rappelé au CCP que 2023 marquait la mi-parcours de l'actuelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et a commencé sa présentation par un résumé du contexte actuel, des tendances et des réalisations, ainsi que de certaines des dernières estimations (encore confidentielles) concernant le VIH.
88. Le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre l'objectif de prévention (1,3 million de nouvelles infections en 2023), mais il est à portée de l'objectif de réduction des décès liés au sida (environ 630 000 en 2023), a-t-elle déclaré au CCP. Des progrès considérables ont été accomplis dans l'extension du dépistage et du traitement, 72 % des personnes vivant avec le VIH ayant une charge virale supprimée (contre 68 % en 2022) et environ 30 millions de personnes recevant un traitement en 2023. Toutefois, une action urgente est nécessaire pour atteindre les objectifs de traitement de 2025, a-t-elle averti, notant les écarts particulièrement importants qui affectent les enfants.
89. Les nouvelles infections par le VIH en Afrique subsaharienne ont diminué de manière impressionnante depuis 2010 (de 56 %), mais aucune baisse substantielle n'a été observée en dehors de cette région, a poursuivi Mme Achrekar. Les données sur la prévention du VIH pour les populations clés sont rares, mais elles révèlent des lacunes importantes dans la disponibilité et l'accès aux services liés au VIH, tandis que la stigmatisation et la discrimination restent très répandues. Les données des enquêtes sur l'indice de stigmatisation menées par le GNP+ dans 25 pays indiquent qu'une personne sur quatre vivant avec le VIH a déclaré avoir été victime de stigmatisation et de discrimination lorsqu'elle a essayé de bénéficier de services de soins de santé, a-t-elle déclaré. Il reste encore beaucoup à faire pour supprimer les obstacles structurels qui bloquent l'accès aux services de lutte contre le VIH et connexes.
90. Mme Achrekar a ensuite décrit l'ensemble du RSR, qui présente les résultats collectifs du programme commun aux niveaux national, régional et mondial. Le paquet RSR est complété par le tableau de bord des indicateurs du CUBRR et le nouveau portail des résultats et de la transparence de l'ONUSIDA, qui a été lancé à l'occasion de ce CCP en juin 2024. Elle a déclaré que le travail de mobilisation, de rassemblement et de solidarité mondiale du Programme commun, ainsi que son approche de l'ensemble de la société, ont fait progresser ses trois résultats stratégiques : un accès plus équitable et plus égal aux services liés au VIH, l'élimination des obstacles à la réalisation des résultats en matière de VIH, et des ripostes durables et intégrées au VIH. L'accélération de la prévention et du traitement, l'élargissement de l'accès aux nouvelles technologies de la santé, le soutien aux services communautaires et la

pérennisation de la lutte contre le VIH ont été davantage mis en avant.

91. La valeur unique du programme commun réside dans son approche multisectorielle et son expertise, combinant des biens publics mondiaux et une présence sur le terrain dans plus de 85 pays, et utilisant son pouvoir de rassemblement pour susciter des changements programmatiques, politiques et juridiques essentiels afin de réduire les inégalités liées au VIH, a-t-elle expliqué. Elle a également fourni l'ensemble le plus complet de données épidémiologiques, programmatiques, politiques et financières relatives à l'épidémie de VIH et à la riposte, afin d'aider les pays à planifier, financer et suivre leurs stratégies de lutte contre le VIH. Les contributions de l'ONUSIDA ont permis de sauver plus de 24 millions de vies, de réduire de 60 % le nombre de nouvelles infections et de faire en sorte que près de 31 millions de personnes bénéficient d'un traitement antirétroviral. Plus de 100 pays ont adopté des politiques d'autodépistage, près de 70 pays ont été aidés à supprimer ou à modifier des politiques ou des lois punitives et discriminatoires, et plus de 80 pays ont mis à jour leurs stratégies ou plans nationaux de lutte contre le VIH.
92. Mme Achrekar a déclaré au CCP que les autres réalisations comprenaient l'amélioration des politiques de prévention combinée du VIH pour les populations clés et la réduction des lacunes dans les services ; le soutien aux ripostes au VIH menées par les communautés, y compris le suivi mené par les communautés ; la réforme des lois et politiques punitives et discriminatoires ; le renforcement de l'expertise en matière de genre ; et le soutien à l'octroi et à la mise en œuvre de subventions du Fonds mondial pour la lutte contre le VIH dans plus de 80 pays.
93. Poursuivant la présentation, Joanna Herat, représentante du COC de l'UNESCO, a déclaré que l'ONUSIDA avait contribué à un accès plus équitable aux services liés au VIH (résultat 1), notamment par le biais de la Coalition mondiale pour la prévention du VIH et de nouvelles orientations mondiales en matière de prévention pour les populations clés, ainsi qu'en promouvant un accès plus large aux outils de prévention. L'expansion des services de PrEP est désormais incluse dans les lignes directrices nationales de 150 pays et des millions de femmes bénéficient de services de santé sexuelle et reproductive, a-t-elle déclaré avant de décrire d'autres domaines d'activité et résultats.
94. Grâce au travail du programme commun, plus de 30 millions de personnes reçoivent un traitement antirétroviral et 3,4 millions de nouvelles infections ont été évitées chez les enfants, notamment grâce à des conseils spécifiques et à un soutien technique, par exemple pour l'adoption de l'approche « traiter tout le monde », désormais mise en œuvre dans 95 % des pays. Quelque 75 pays disposent d'un plan national pour l'élimination de la transmission verticale, les traitements pédiatriques ont été améliorés et les services destinés aux enfants sont de plus en plus intégrés dans les soins de santé primaires, a déclaré Mme Herat au CCP.
95. Elle a déclaré que les efforts et les investissements visant à éliminer les obstacles à l'obtention de résultats en matière de VIH (résultat 2) avaient été intensifiés et portaient leurs fruits. Depuis 2016, quinze pays ont dépénalisé les actes sexuels consensuels entre personnes du même sexe et les ripostes au VIH menées par les communautés ont progressé dans plus de 80 pays, à l'instar du suivi mené par les communautés dans 75 pays. L'ONUSIDA a promu les droits de l'homme dans le contexte du VIH, soutenu 69 pays en matière de lois et de droits liés au VIH et répondu aux crises des droits de l'homme et à la montée des sentiments anti-LGBTQI+. Elle a souligné l'approche de large partenariat avec le groupe de référence des droits de l'homme de l'ONUSIDA, le secteur de la justice, l'application de la loi, les parlementaires, l'administration pénitentiaire, les institutions des droits de l'homme et les chefs religieux dans de nombreux pays. Elle a toutefois souligné qu'il restait encore

beaucoup à faire pour éliminer les obstacles à la riposte au VIH.

96. Le programme commun a également favorisé l'amélioration de l'égalité des sexes dans le contexte du VIH, notamment par le renforcement des capacités dans 50 pays, par des services de lutte contre le VIH tenant compte des sexospécificités et par des interventions visant à lutter contre les normes sexospécifiques préjudiciables dans 21 pays. Les services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes, y compris l'éducation sexuelle des jeunes, ont été renforcés dans 50 pays et 15 pays ont adhéré à l'initiative « Education Plus ». Les initiatives de leadership des jeunes et les plateformes numériques ont également été encouragées.
97. Marie-Odile Emond, conseillère principale pour la planification et l'appui sur le terrain à l'ONUSIDA, a résumé les résultats pour le résultat 3, qui se concentre sur des réponses durables et intégrées au VIH. Elle a déclaré que le programme commun avait recueilli et analysé des données sur le financement de la lutte contre le VIH dans plus de 80 pays, et qu'il avait aidé de nombreux pays à réaliser des évaluations des dépenses nationales en matière de sida. Il a stimulé l'augmentation du financement national de la riposte au VIH, guidé des investissements efficaces dans la lutte contre le VIH, y compris plus de 40 nouvelles demandes de financement pour le Fonds mondial (d'une valeur de 5,9 milliards de dollars), et a aidé les pays à accroître l'efficacité de leurs programmes de lutte contre le VIH. L'ONUSIDA a également contribué à l'amélioration de l'intégration des systèmes de protection sociale, de santé et de lutte contre le VIH, aidé les pays à maintenir les services de lutte contre le VIH dans les situations humanitaires et tiré des enseignements de la lutte contre le VIH pour contribuer à l'élaboration des futures ripostes à la pandémie, a-t-elle déclaré.
98. Mme Emond a également mentionné que les progrès vers les trois résultats étaient également possibles grâce aux résultats obtenus dans le cadre de cinq fonctions stratégiques, notamment en termes d'engagement politique soutenu pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de sida, d'informations stratégiques de pointe, d'initiatives et de partenariats stratégiques pour accélérer l'action, de coordination efficace de l'appui aux pays et de dialogue inclusif avec toutes les parties prenantes clés, d'amélioration des connaissances sur les inégalités liées au VIH, de mécanismes solides de gouvernance et de responsabilité, et de mobilisation accrue des ressources, y compris une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources.
99. Mme Emond a ensuite brièvement passé en revue l'état d'avancement des 45 indicateurs de performance du cadre unifié, budgétaire, de résultats et de responsabilité (CUBRR) et a déclaré que des performances élevées avaient été maintenues, les jalons pour 2030 ayant été atteints pour 37 indicateurs. Elle a expliqué que le rapport sur les indicateurs tenait compte de 86 pays dans lesquels l'ONUSIDA opérait en tant que programme commun (contre 91 en raison d'une diminution du financement). Le manque de financement a induit des choix difficiles et a affecté le travail sur les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, par exemple. Elle a déclaré que l'ONUSIDA était fortement aligné sur la plupart des indicateurs liés à la réforme des Nations unies et qu'il obtenait des résultats élevés à cet égard. Elle a continué à rechercher des synergies et des gains d'efficacité.
100. En ce qui concerne la réforme des Nations unies, elle a également souligné que l'ONUSIDA s'aligne fortement sur la plupart des indicateurs liés à l'examen quadriennal complet des politiques des Nations unies, à la liste de contrôle des réponses à la réforme des Nations unies et au pacte de financement, et qu'elle obtient des résultats excellents en la matière. En effet, l'ONUSIDA, en tant que programme commun, continue d'être le fer de lance de la réforme des Nations unies dans les actions, notamment par le biais de diverses contributions au système C, de politiques intégrées, d'une réponse axée sur les données et les personnes et d'approches à

l'échelle du système. Des efforts systématiques et continus ont été déployés afin d'accroître les synergies et les gains d'efficacité, qui sont déjà très élevés pour une petite entité.

101. Ljiljana Todorovic, Chef d'équipe, Budget et gestion des ressources, ONUSIDA, a présenté une vue d'ensemble de la mise en œuvre du budget pour les résultats pour 2022–2023 et a commencé par décrire brièvement les principales composantes du CUBRR. Elle a déclaré que le CCP avait approuvé une allocation de base de 210 millions de dollars comme seuil supérieur pour la pleine réalisation du CUBRR en tant que contribution du Programme commun à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, et un budget de base de 187 millions de dollars. La différence de 23 millions de dollars entre ces montants se compose de trois éléments : des fonds supplémentaires (6 millions de dollars) pour les enveloppes nationales ; des fonds supplémentaires (11 millions de dollars) pour les initiatives stratégiques mondiales ; et un montant supplémentaire de 6 millions de dollars au Secrétariat pour « l'efficacité interne du programme commun ».
102. Le budget de base approuvé s'élevait à 420 millions de dollars, tandis que le total des fonds de base alloués s'élevait à 355,4 millions de dollars, et le total des dépenses de base pour la période biennale à 339,6 millions de dollars. Cela représentait 81 % de mise en œuvre par rapport au budget de 420 millions de dollars et 97 % de mise en œuvre par rapport aux fonds de base alloués, a-t-elle déclaré au conseil d'administration.
103. Mme Todorovic a ensuite décrit les trois principales composantes des fonds de base alloués, avant de discuter des dépenses de base et auxiliaires et des fonds affectés par les coparrainants en fonction des 10 domaines de résultats. Des ressources importantes ont été mobilisées pour certains domaines de résultats, mais la collecte de fonds a été moins fructueuse pour d'autres, a-t-elle déclaré.
104. Présentant une vue d'ensemble des dépenses et des charges du Secrétariat, elle a indiqué au CCP que l'exécution du budget de base du Secrétariat par rapport au budget approuvé de 292 millions de dollars s'élevait à 89 %, tandis que l'exécution du budget par rapport aux fonds alloués de base s'élevait à 96 % dans l'ensemble.
105. Elle a conclu par une vue d'ensemble des dépenses essentielles et auxiliaires par région. Au cours de l'exercice précédent, 950,8 millions de dollars ont été investis dans dix domaines de résultats et cinq fonctions du Secrétariat, dont 653,4 millions de dollars (70 %) ont été investis dans six régions. Alors que des ressources importantes (en particulier des ressources non essentielles) ont été mobilisées pour certaines régions (principalement en Afrique subsaharienne), d'autres sont restées à la traîne.
106. Mme Achrekar a décrit les efforts continus du programme commun pour atténuer le déficit de financement en établissant des priorités strictes (dans des domaines tels que le personnel, le programme, la géographie et les opérations), en innovant et en améliorant l'efficacité afin d'optimiser l'impact. Elle a déclaré que l'ONUSIDA avait utilisé des innovations et des méthodes rentables pour élargir l'accès équitable aux services. Elle a également établi des partenariats stratégiques, a fortement encouragé les réponses menées par les communautés et a utilisé des méthodes innovantes pour le travail en commun et la mobilisation des ressources.
107. Toutefois, elle a souligné que le manque de financement affectait directement la capacité à soutenir les pays et le rythme de progression vers les objectifs. Les capacités de coordination multisectorielle, de dialogue sur les politiques de plaidoyer, de production et d'utilisation de données précises, de renforcement des capacités et de réponses menées par les communautés ont été réduites. Plus de 15 pays ont signalé que l'engagement communautaire n'a pu être pleinement soutenu comme

prévu. De même, les ressources étaient moindres pour les dialogues politiques entre les communautés et les gouvernements. Tout cela a affecté le rythme et l'impact de la riposte au VIH, a indiqué Mme Achrekar.

108. À l'approche des échéances de 2025 et 2030, ce n'est pas le moment de réduire les efforts, a-t-elle déclaré. Il était urgent d'agir. Les nouvelles infections par le VIH augmentaient dans certaines régions et certains pays ; des inégalités et des écarts importants subsistaient ; une détérioration des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de l'espace civique était en cours ; et les conflits et les crises humanitaires se multipliaient.
109. De plus, les interventions innovantes n'étaient pas utilisées à grande échelle ni pleinement intégrées dans les ripostes nationales. Le manque de financement pour la prévention du VIH et pour les services destinés aux populations clés et autres populations vulnérables était particulièrement préoccupant. Il existait un risque réel que certains des progrès réalisés dans la lutte contre la pandémie soient perdus, a-t-elle averti. En dépit des difficultés, elle a assuré au Conseil d'administration que le programme commun persévérerait et cherchait des moyens de hiérarchiser davantage les efforts pour obtenir un impact maximal. Remerciant les donateurs pour leur soutien, elle a déclaré que la riposte mondiale au VIH demeurait un des exemples les plus efficaces de la solidarité mondiale.
110. Avant de clore la présentation, elle a souligné que tout en produisant des résultats, le Programme commun façonnait également l'avenir de la riposte mondiale au sida, notamment en dirigeant un programme de durabilité du VIH revigoré dans l'ère post-2030, l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021–2026, l'évaluation des progrès par rapport aux objectifs mondiaux de lutte contre le sida 2025 et l'élaboration de nouveaux objectifs d'ici 2030 en vue de la durabilité post-2030. Une évaluation indépendante du travail du Programme commun 2020-2024 et un groupe de haut niveau sur la durabilité de la riposte au VIH guideront également un Programme commun de l'ONUSIDA résilient et adapté à ses objectifs pour soutenir la riposte mondiale au sida en vue d'atteindre l'objectif de 2030.
111. Prenant la parole, les membres ont salué les rapports de performance complets, clairs, convaincants et détaillés, qui répondent aux demandes précédentes du CCP. Le programme commun a été salué pour ses performances élevées et durables et ses contributions cruciales à la riposte mondiale au VIH, notamment en promouvant la prévention combinée, en faisant progresser les droits de l'homme, y compris pour les populations clés, et en tant que chef de file en matière de santé et de droits sexuels et reproducteurs au sein du système des Nations unies. Ce travail vital doit se poursuivre, ont-ils insisté, mais dans un contexte de financement difficile.
112. Les orateurs ont souligné une recommandation du Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC) selon laquelle les rapports de performance du Programme commun reflètent plus explicitement l'impact épidémiologique, local et programmatique des choix stratégiques de l'ONUSIDA. Il a été noté que, en Asie et dans le Pacifique, par exemple, les ripostes au VIH étaient au point mort en dépit des résultats positifs dans les domaines dans lesquels l'ONUSIDA concentre son soutien. Une compréhension plus approfondie de ces tendances serait utile pour corriger le tir, ont déclaré les intervenants.
113. Les participants se sont accordés sur le fait qu'il était possible d'éradiquer le sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, à condition de disposer du soutien politique et financier nécessaire et durable. Toutefois, les rapports ont également démontré que les progrès étaient inégaux et que des défis majeurs persistaient, avec les populations clés et d'autres populations prioritaires. En dépit des progrès

accomplis, la riposte au VIH n'est pas sur la bonne voie et le rétrécissement de l'espace civique la compromet, ont averti les orateurs.

114. Les intervenants ont également salué le budget intégré et le rapport systématique sur l'examen quadriennal complet des politiques des Nations unies et ont reconnu les mesures prises pour aligner le budget sur la réduction des revenus. Toutefois, la riposte mondiale au VIH se trouve à un point d'inflexion, ont-ils déclaré. Les crises successives et les priorités concurrentes remettent en question la viabilité du modèle actuel et le déficit de financement intégral du CUBRR s'accroît.
115. Les coparrainants expriment leur profonde inquiétude quant à la baisse constante des ressources du CUBRR depuis 2020, tout en rappelant à la réunion que le Programme commun a fonctionné avec moins de 1 % des dépenses mondiales consacrées à la riposte au VIH. Les ressources de l'ONUSIDA ont diminué d'environ 10 millions de dollars par an. Cette situation a eu de graves répercussions sur la capacité du programme commun à remplir ses fonctions essentielles et à jouer un rôle de catalyseur, ainsi qu'à s'acquitter de son mandat.
116. Les orateurs ont convenu qu'un financement complet de l'ONUSIDA était crucial pour la riposte au VIH. Ils ont reconnu les efforts déployés pour élargir la base des donateurs et ont appelé à un soutien accru à l'ONUSIDA. Ils ont également exhorté le Secrétariat à explorer la mobilisation de ressources conjointement avec les coparrainants et à rechercher une relation plus équilibrée avec le Fonds mondial. Les pays développés ont été invités à accroître le financement prévisible de l'ONUSIDA et les pays à revenu intermédiaire ont été invités à continuer à le soutenir, notamment en appuyant les bureaux nationaux de l'ONUSIDA. Soulignant l'importance des engagements de financement pluriannuels, le représentant du Royaume-Uni a déclaré qu'il espérait confirmer son financement futur à l'ONUSIDA après les élections générales en cours.
117. Toutefois, le CCP a également été averti que le contexte budgétaire global resterait très tendu et que les innovations à court terme ne suffiraient pas. Tout en appréciant le dialogue structuré sur le financement et les autres efforts de mobilisation des ressources, une approche plus agile et plus globale de l'établissement des priorités est nécessaire et l'ONUSIDA devra prendre des décisions difficiles afin de protéger ses fonctions essentielles et les domaines où la « valeur ajoutée » est la plus importante.
118. Les membres ont souligné la nécessité de se concentrer clairement sur les priorités stratégiques du programme en fonction du rôle et des fonctions de l'ONUSIDA au sein de l'architecture mondiale de la santé. Ils ont reconnu que cela serait difficile, mais ont indiqué que l'ONUSIDA devrait rationaliser davantage ses opérations et ses priorités en fonction des fonds disponibles et élaborer un scénario crédible pour la planification des mesures d'urgence. Cela devrait déjà être fait dans le cadre du CUBRR actuel et serait crucial pour l'élaboration du prochain CUBRR et de la stratégie mondiale de lutte contre le sida.
119. Le panel de haut niveau proposé est une occasion importante d'explorer de nouvelles options pour une vision et une stratégie viables à long terme qui reflètent les réalités du financement, a-t-on expliqué lors de la réunion. Les intervenants ont demandé au Secrétariat de s'assurer que le travail du groupe était aligné sur d'autres processus et informait les stratégies à plus long terme de l'ONUSIDA.
120. Plusieurs priorités générales ont été mises en évidence : aucune région ne doit être laissée pour compte ; aucun enfant à naître ou nourrisson ne doit courir le risque de contracter le VIH ; les communautés les plus vulnérables doivent être au centre de la riposte et diriger les mesures prises dans leurs communautés ; les approches scientifiquement éprouvées, telles que les approches sexotransformatrices, doivent

être élargies pour s'attaquer aux principaux facteurs croisés qui sapent les droits des femmes et des filles et des communautés marginalisées ; et la riposte doit être rendue plus durable, notamment par une plus grande intégration des services de lutte contre le VIH dans les soins de santé primaires, la couverture sanitaire universelle et les régimes de sécurité sociale.

121. Il est impossible de mener des actions efficaces et durables contre le VIH si les violations des droits de l'homme se poursuivent, a-t-on déclaré lors de la réunion. Les orateurs ont salué les efforts de l'ONUSIDA pour continuer à se concentrer sur les communautés les plus vulnérables, ce qui est d'une importance fondamentale pour la couverture sanitaire universelle, l'égalité et l'équité entre les sexes, la santé individuelle et publique, ainsi que pour le progrès de la société.
122. L'absence de progrès dans la réalisation des objectifs 10-10-10 et la persistance des violations des droits des populations clés, notamment des consommateurs de drogues, ont suscité de vives inquiétudes. Les orateurs ont insisté sur la nécessité de supprimer ou de réformer les lois et les politiques néfastes afin d'accroître l'accès et l'utilisation des services de lutte contre le VIH. Le programme commun a été félicité pour la promotion de la réduction des risques, mais il a été rappelé à la réunion que certains pays dépensaient encore plus pour des politiques punitives que pour des services de réduction des risques.
123. Les intervenants se sont inquiétés du sous-investissement dans les activités menées par les communautés et ont demandé si les enveloppes nationales pouvaient être utilisées plus efficacement pour résoudre ce problème, par exemple en incitant à soutenir davantage les réponses menées par les communautés. Il a été demandé au programme commun de veiller à ce que les feuilles de route en matière de développement durable comprennent des objectifs concrets pour faire progresser les droits de tous et protéger l'espace civique. Des actions concertées et urgentes sont nécessaires pour remédier à la détérioration de la situation des droits de l'homme et aux réactions hostiles à l'égalité des sexes, aux droits des femmes et à la reconnaissance des droits des personnes LGBTQI+, a-t-on déclaré lors de la réunion.
124. Les droits des enfants et des adolescents, quel que soit leur sexe, ont également été soulignés. Les participants à la réunion ont appris que plus de 50 pays avaient élargi l'ESC, mais les recherches ont également révélé un manque d'informations sur la santé sexuelle adaptées aux jeunes, une baisse de l'utilisation des préservatifs chez les jeunes et des difficultés à s'orienter dans des systèmes de santé complexes.
125. Plusieurs membres ont fait le point sur l'état et les progrès de leurs ripostes au VIH, notamment en mettant davantage l'accent sur les populations clés et les communautés de migrants. Ils ont noté la disponibilité limitée d'antirétroviraux (ARV) appropriés pour les enfants vivant avec le VIH.
126. Dans sa réponse, Mme Achrekar a remercié les intervenants pour leurs commentaires constructifs et pour leur appréciation de l'amélioration du rapport. Elle a assuré aux participants qu'il serait tenu compte des suggestions dans les différents forums dans lesquels les travaux, les stratégies et les priorités pour l'avenir sont élaborés. L'ONUSIDA s'efforcera de rendre les rapports encore plus concis à l'avenir, mais le [nouveau portail des résultats et de la transparence](#) constitue également une ressource informative, a-t-elle déclaré lors de la réunion.
127. Entendant les appels à une approche stratégique de l'utilisation des ressources disponibles et à une concentration sur les populations marginalisées et prioritaires, elle a rappelé au CCP que le programme commun s'était engagé à travailler sur les 10 domaines de résultats. En ce qui concerne les enveloppes nationales et le soutien aux organisations communautaires, Mme Achrekar a déclaré que les ressources de

l'enveloppe nationale allaient dans cette direction, mais que cela ne concernait qu'un des dix domaines de résultats qui devaient être abordés.

128. Les points de décision ont été adoptés.

4.2 Rapport financier 2023–2024

129. David Fraser, directeur par intérim des finances et de la responsabilité à l'ONUSIDA, a expliqué que les états financiers 2023 avaient été préparés conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) et au règlement financier et aux règles de l'OMS. Il a indiqué que le programme commun avait une fois de plus reçu un avis d'audit non modifié de la part des auditeurs externes.

130. Il a indiqué au CCP que le solde net du CUBRR (le fonds de roulement du Programme commun) s'élevait à 91 millions de dollars, contre 86 millions de dollars à la fin de l'année 2022 et 101 millions de dollars à la fin de l'année 2023. Le niveau actuel est inférieur de 16 millions de dollars au minimum de 107 millions de dollars approuvé par le CCP.

131. En ce qui concerne ASHI, il a indiqué que les obligations au titre des prestations définies s'élevaient à 104,7 millions de dollars, contre 96,2 millions de dollars à la fin de l'année 2022. Le financement actuel de l'ASHI s'élève à 154,6 millions de dollars (soit 148 % des obligations au titre des prestations définies).

132. En ce qui concerne les recettes et les dépenses de base, M. Fraser a déclaré que la situation financière était très tendue. Le revenu total de base s'élevait à 161,5 millions de dollars en 2023, contre 165,5 millions de dollars en 2022, soit 48,5 millions de dollars de moins que le budget approuvé de 210 millions de dollars et 25,5 millions de dollars de moins que le budget de référence de 187 millions de dollars.

133. Le total des dépenses de base (dépenses et affectations) s'élevait à 160 millions de dollars, contre 176,7 millions de dollars en 2022. Sur ce total, les dépenses de base du Secrétariat se sont élevées à 126 millions de dollars sur un budget annuel de base de 140 millions de dollars, tandis que les transferts aux coparrainants ont totalisé 34 millions de dollars sur un budget approuvé de 47 millions de dollars. Les transferts comprenaient 1,5 million de dollars (au lieu de l'allocation approuvée de 2,0 millions de dollars) à chaque coparrainant pour les activités de base, plus 17,5 millions de dollars aux coparrainants à l'échelon national sous la forme d'enveloppes nationales.

134. En ce qui concerne les revenus et les dépenses non essentiels, M. Fraser a déclaré que les fonds non essentiels s'élevaient à 61 millions de dollars en 2023, contre 58,8 millions de dollars en 2022. Sur ce montant, 69,7 %, soit 42,6 millions de dollars, proviennent du gouvernement américain. Le total des dépenses non essentielles et des charges s'élève à 78,9 millions de dollars en 2023, contre 64,1 millions de dollars en 2022. Le solde non essentiel disponible reporté à 2024 s'élève à 55,8 millions de dollars, a-t-il indiqué.

135. Les dépenses pour 2023, qui s'élèvent à 230 millions de dollars, sont supérieures de 1,5 million de dollars à celles de 2022, a indiqué M. Fraser. Les coûts ont diminué pour deux grandes catégories de dépenses (le personnel et les transferts et subventions aux homologues), mais des augmentations liées aux services contractuels (principalement en raison de l'augmentation des demandes d'appui technique aux pays par le biais des mécanismes d'appui technique) et aux voyages (reflétant l'expansion des voyages après l'adoption de la décision COVID-19) ont été observées.

136. M. Fraser a expliqué que la baisse des frais de personnel était principalement due à une diminution des provisions approuvées pour le personnel et aux économies réalisées dans le cadre de l'exercice de réaligement. La diminution des transferts et

subventions est principalement due à la baisse des transferts aux coparrainants.

137. En ce qui concerne la gestion du fonds de réserve d'exploitation, M. Fraser a déclaré qu'aucune avance n'avait été faite à partir du fonds de réserve d'exploitation pour l'exercice 2023. Il a souligné que ces avances ne pouvaient être faites qu'en dernier recours et uniquement lorsque le solde du fonds n'était pas suffisant pour permettre à l'ONUSIDA de soumettre des fonds dans le cadre de son budget approuvé. Les avances faites au cours de l'année doivent être reversées au fonds de réserve d'exploitation avant la fin de l'exercice, a-t-il expliqué.
138. En ce qui concerne les perspectives financières et le budget 2024–2025, M. Fraser a décrit les domaines de résultats et les fonctions essentielles du Secrétariat et a rappelé à la réunion que le Programme commun mobilisait tant des ressources de base (160 millions de dollars) que des ressources non essentielles (279,8 millions de dollars). Ces montants ne comprennent pas les 366,5 millions de dollars destinés aux partenariats entre le PNUD et le Fonds mondial, a-t-il précisé. Un montant prévisionnel de 279,8 millions de dollars en fonds non essentiels par an devrait être levé, la part des coparrainants étant estimée à 229 millions de dollars et celle du Secrétariat à 50 millions de dollars.
139. En ce qui concerne les dépenses de base, M. Fraser a déclaré que le solde net du fonds en 2023 permettait un démarrage et une mise en œuvre en douceur du CUBRR. Au 31 mai 2023, le total des dépenses de base et des charges s'élevait à 90,4 millions de dollars, dont les transferts aux coparrainants s'élevaient à 34 millions de dollars (le montant initialement prévu au budget était de 47 millions de dollars) et les dépenses de base et les charges du Secrétariat s'élevaient à 56,4 millions de dollars.
140. En ce qui concerne les revenus de base, M. Fraser a déclaré que les perspectives financières serrées en 2024 étaient dues à une dépréciation significative des principales devises par rapport au dollar américain et à des changements dans l'aide au développement à l'étranger de la part de plusieurs donateurs principaux. Cela a conduit à une estimation du revenu de base pour 2024–2025 inférieure au budget annuel de 160 millions de dollars.
141. Il a indiqué que 31,9 millions de dollars avaient été reçus au 31 mars 2024, contre 46,6 millions de dollars un an plus tôt. Un montant supplémentaire de 7,5 millions de dollars a été reçu jusqu'à la fin du mois de mai 2024, ce qui porte le total des recettes à 39,4 millions de dollars. Cela ne représentait que 25 % des 160 millions de dollars du budget annuel de fonctionnement et 19 % de l'objectif de 210 millions de dollars. Toutefois, la contribution de 23 millions de dollars récemment reçue des Pays-Bas a porté le montant reçu à 40 % des 160 millions de dollars. En dépit de l'augmentation des contributions de plusieurs donateurs (dont l'Australie, l'Allemagne, la France, la Côte d'Ivoire et la Guinée équatoriale), les contributions d'autres grands donateurs ne se sont malheureusement pas encore concrétisées.
142. Selon les prévisions actuelles, les contributions pour 2024 ne devraient s'élever qu'à 140 millions de dollars, soit un manque à gagner de 20 millions de dollars, a déclaré M. Fraser au CCP. Les contributions de base pour 2025 devraient atteindre quelque 135 millions de dollars, ce qui implique un déficit estimé à 45–50 millions de dollars pour 2024–2025.
143. Toutefois, grâce à la bonne gestion financière des années précédentes et à la décision du CCP de fixer le solde minimum du fonds à 22 % du budget minimum de fonctionnement de 160 millions de dollars, il a déclaré que l'ONUSIDA pouvait couvrir le déficit de financement à partir : (1) du solde du fonds, en fixant le solde minimum du fonds de base à 70 millions de dollars, et (2) de l'ASHI, qui était surfinancé à hauteur de 148 %. Cela signifiait que l'ONUSIDA pouvait reverser les fonds précédemment

transférés au solde du fonds de base, tout en laissant le financement cumulé de l'ASHI de l'ONUSIDA à 129,5 millions de dollars (ou 124 % de financement).

144. M. Fraser a indiqué que ces propositions avaient été présentées à l'IEOAC en mai 2024 et qu'elles avaient été jugées justifiées, étant donné que l'engagement financier envers l'ASHI resterait entièrement respecté. Il a noté que les fonds n'étaient pas des charges à payer par le personnel (c'est-à-dire qu'ils ne provenaient pas des contributions mensuelles du personnel), mais qu'il s'agissait de fonds qui avaient été transférés précédemment du solde du fonds au cours d'une période de financement plus propice.
145. Il a toutefois souligné qu'il s'agissait de mesures palliatives qui permettraient d'assurer la continuité des activités jusqu'à la fin de l'année 2025, sans toutefois atteindre les niveaux budgétaires plus élevés de 187 ou 210 millions de dollars. Cela soulignait la nécessité pour les donateurs de maintenir et, si possible, d'augmenter leurs contributions, a-t-il déclaré. En ce qui concerne les recettes non essentielles, 19,3 millions de dollars avaient été reçus à la fin du mois de mai, en grande partie du gouvernement américain. Étant donné que les fonds non essentiels étaient mobilisés tout au long de l'année, ce montant est susceptible d'évoluer, a expliqué M. Fraser.
146. Prenant la parole, les membres ont remercié le Secrétariat pour l'exhaustivité et la clarté des rapports financiers, ainsi que pour les informations spécifiques sur le solde du fonds et le fonds d'assurance maladie après la cessation de service. Ils ont rappelé que l'ONUSIDA avait un rôle clé à jouer pour mettre fin à la pandémie de sida et l'ont exhorté à être à la fois réaliste et ambitieux en adoptant une hiérarchisation des priorités fondée sur les preuves et les besoins, susceptible de produire des résultats à fort impact, et en continuant à améliorer l'efficacité. Toutefois, ils ont également mis en garde contre le danger de ne pas donner la priorité à l'aide aux personnes les plus touchées par la pandémie.
147. Les intervenants se sont félicités de l'utilisation d'une formule d'allocation différente pour les enveloppes nationales. Ils ont demandé davantage d'informations sur la manière dont les conclusions de l'évaluation des enveloppes nationales ont été utilisées pour revoir l'approche de l'allocation et ils ont insisté sur la poursuite du suivi de l'allocation et de l'utilisation des fonds.
148. Constatant une augmentation des services contractuels en raison d'un plus grand nombre de demandes d'assistance technique, il a été suggéré que le Secrétariat veille à maintenir un équilibre sain entre les coûts des services contractuels et les coûts du personnel et autres frais de personnel.
149. De sérieuses inquiétudes ont été exprimées quant au manque de financement et aux perspectives, et il a été reconnu que la situation échappait à bien des égards au contrôle du programme commun. Les orateurs ont noté les mesures prises pour améliorer la rentabilité, élargir la base des donateurs et formuler clairement la proposition de valeur de l'ONUSIDA, ce qui, espérons-le, attirera de nouveaux donateurs.
150. Ils ont appelé les donateurs à verser des contributions pluriannuelles à l'ONUSIDA afin de conserver la dynamique de la riposte au VIH. Le représentant de la France a déclaré que son pays renforçait son soutien à l'ONUSIDA, en mettant l'accent sur la lutte contre la stigmatisation et la discrimination en Afrique occidentale et centrale.
151. Tout en saluant les actions pragmatiques proposées par l'ONUSIDA, les orateurs ont rappelé à la réunion que l'ONUSIDA ne disposait pas de ressources suffisantes pour continuer à remplir son mandat et que la situation menaçait également bon nombre des progrès réalisés jusqu'à présent. La riposte mondiale au VIH a désespérément

besoin du programme commun pour fonctionner efficacement, ont-ils déclaré au CCP.

152. Les membres ont soutenu la décision de viser un budget annuel de 160 millions de dollars en puisant dans le solde du fonds. Les coparrainants ont souligné que cette clarification leur permettait de prendre des décisions en matière de personnel et de programmation, même si une certaine incertitude subsistait pour 2025 et au-delà. Les orateurs ont insisté sur le fait que le solde du fonds ne devait pas être inférieur au niveau approuvé. Ils ont également rappelé à l'assemblée que cette décision réduisait encore les fonds et le personnel du Secrétariat et des coparrainants, alors que des appels constants sont lancés au Programme commun pour qu'il en fasse plus. Des solutions à long terme et des plans d'urgence sont nécessaires de toute urgence, a-t-on dit au CCP.
153. Il a été rappelé à la réunion que le financement de base était essentiel pour soutenir le travail du programme commun. Les intervenants ont appelé à renforcer les efforts conjoints de mobilisation des ressources et à envisager des options novatrices dans le cadre du groupe de haut niveau. Les coparrainants ont déclaré qu'ils se réjouissaient de participer activement au panel. Dans le cadre de la planification, il a été suggéré que le programme commun pourrait également envisager de distinguer ses fonctions normatives de ses fonctions en tant qu'agence opérationnelle.
154. Les orateurs ont appelé les pays à éviter une situation dans laquelle ils regretteraient collectivement de ne pas avoir fait assez pour mettre fin à la pandémie de sida lorsque cela était possible. Les dirigeants et les décideurs politiques devraient être responsables des décisions prises, ont-ils déclaré.
155. En réponse, M. Fraser a déclaré qu'il était d'accord sur la nécessité d'être à la fois réaliste et ambitieux et de se concentrer sur la réalisation de nouvelles économies. En ce qui concerne l'augmentation des services contractuels, il a indiqué qu'elle concernait spécifiquement une adjudication et ne représentait donc pas une tendance généralisée.

5. Actualisation sur les questions relatives à la gestion stratégique des ressources humaines

156. Tim Martineau, directeur de la gestion de l'ONUSIDA, a présenté le rapport, qui couvre la première année de la stratégie relative au personnel. Il a informé l'assemblée qu'un nouveau directeur de la gestion du personnel avait été recruté.
157. Le personnel de l'ONUSIDA est son atout le plus important, mais il travaille dans des conditions difficiles, a-t-il déclaré. Le Secrétariat se concentre sur son devoir de diligence, sur le renforcement des compétences du personnel et sur la modernisation des méthodes de travail, mais le manque de fonds laisse le personnel face à une énorme charge de travail.
158. Le processus de réalignement s'est achevé en 2023, a-t-il déclaré, avec le transfert des équipes à Bonn, Johannesburg et Nairobi, la fermeture du bureau régional au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et le transfert des bureaux nationaux vers les bureaux régionaux de l'Afrique occidentale et centrale et de l'Afrique orientale et australe. Le modèle des bureaux multinationaux a été étendu et les postes nationaux ont été élargis.
159. M. Martineau a indiqué que 114 membres du personnel avaient été recrutés (dont 60 % de femmes), que les procédures administratives d'embauche avaient été rationalisées et que des investissements étaient en cours dans les ressources de recrutement. Au total, 40 sélections ont été réalisées en 2022 et ce chiffre est passé à

114 en 2023.

160. Le secrétariat de l'ONUSIDA compte 646 membres du personnel originaires de 120 pays, dont 47 % sont originaires d'Afrique subsaharienne et 20 % d'Europe occidentale et centrale et d'Amérique du Nord. Un peu plus de 80 % du personnel est âgé de 35 à 59 ans et davantage de jeunes sont recrutés. Le directeur exécutif et les deux directeurs exécutifs adjoints étaient des femmes, à l'instar de 48 % des directeurs nationaux. Il a indiqué que l'on s'efforçait actuellement de donner la priorité aux pays et aux régions et de garantir que les équipes du Centre mondial restent réduites, près de 80 % du personnel étant désormais localisé en dehors de Genève. 64 directeurs nationaux couvrent près de 90 pays et le nombre de candidats à ces postes a été augmenté.
161. En ce qui concerne la mise en œuvre de la stratégie du personnel, M. Martineau a rappelé les cinq priorités clés de la stratégie qui, selon lui, mettent l'accent sur l'apprentissage et le développement, l'efficacité des méthodes de travail et la collaboration. Plusieurs cours obligatoires ont été introduits, portant sur l'éthique, la fraude et la corruption, ainsi que sur les abus sexuels. Des changements ont également été apportés au système d'évaluation des performances et les évaluations à 360 degrés ont mis en lumière des sujets de préoccupation. Il a ensuite décrit les actions liées au développement du leadership, notamment les programmes destinés aux directeurs nationaux et un programme de coaching.
162. Le travail de transformation de la culture s'est poursuivi, de même que les efforts visant à favoriser des relations de travail saines. Jusqu'à 400 membres du personnel ont participé au module 1 de l'exercice d'apprentissage en équipe et le premier des six modules sera mis en œuvre dans les prochains mois. Jusqu'à 43 équipes ont élaboré des « chartes de valeurs ».
163. M. Martineau a assuré au Conseil que l'ONUSIDA était pleinement engagé dans son plan de lutte contre le racisme, qui était aligné sur le plan stratégique des Nations unies et était en cours de mise en œuvre. Au début de l'année 2024, l'ONUSIDA s'est engagée à respecter la déclaration de l'Alliance de Genève, qui comprend des engagements à lutter contre le racisme institutionnel. Une communauté de pratique sur la lutte contre le racisme a également été mise en place.
164. Il a ensuite décrit certaines des mesures prises pour soutenir le personnel dans l'accomplissement de son travail, la plupart d'entre elles s'inscrivant dans le cadre de la stratégie « UN 2.0 » et des efforts plus larges de réforme de l'ONU. La mise en œuvre de la stratégie de gestion des connaissances s'est concentrée sur la collecte et le partage d'informations et sur l'application des connaissances, a-t-il expliqué. L'amélioration de l'accès aux systèmes de fichiers électroniques est l'un des moyens de faciliter le partage des connaissances. Il a décrit certaines des activités liées à quatre communautés de pratique qui fonctionnent pour soutenir de nouvelles méthodes de travail : les données pour l'impact ; l'égalité et les droits pour tous ; le financement équitable ; et la science, les systèmes et les services pour tous.
165. Une stratégie numérique a été lancée en 2023, a-t-il poursuivi. Elle s'est concentrée sur cinq domaines de travail, à savoir l'optimisation de la valeur des données, l'innovation des processus et des systèmes, le renforcement des capacités, la garantie d'un environnement technologique sûr et sécurisé, et l'amélioration de la culture numérique du personnel.
166. L'ONUSIDA a continué à travailler pour garantir un lieu de travail sûr, égal et respectueux, a déclaré M. Martineau, et a maintenu une politique de tolérance zéro pour l'exploitation sexuelle, les abus et autres formes de harcèlement. Il a énuméré les principales activités, notamment la formation du personnel et l'adoption d'une politique

actualisée de prévention des comportements abusifs. Des mesures ont également été prises pour renforcer la protection du personnel, du personnel affilié et des partenaires communautaires contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels. Le bureau d'éthique a été renforcé, les lignes directrices relatives aux médias sociaux étaient en cours de révision et la campagne RESPECT a été continuellement mise à jour.

167. En ce qui concerne le soutien au bien-être et à l'engagement du personnel, il a déclaré que l'ONUSIDA avait mis en œuvre des stratégies de gestion de la charge de travail, qu'il utilisait des modalités de travail flexibles et qu'il s'efforçait de créer une culture de travail égalitaire, sûre et responsabilisante. Les premiers résultats d'un sondage réalisé au début de l'année 2024 indiquent que des progrès ont été accomplis sur la plupart des questions fondamentales, même si des améliorations sont encore possibles. L'ONUSIDA a également investi dans un cadre d'appui global pour les personnes confrontées à des difficultés, y compris des problèmes de santé mentale et de bien-être.
168. En conclusion, M. Martineau a déclaré que des progrès avaient été réalisés en matière de soutien au personnel et qu'il surveillait l'impact de la transformation organisationnelle. Le « calendrier du changement » nécessite une approche à long terme afin d'atteindre une transformation durable en une organisation sûre, en réseau et fondée sur la connaissance. Il a déclaré que le Secrétariat demeure déterminé à prendre rapidement des mesures correctives dans les domaines dans lesquels il n'atteint pas des objectifs.
169. Le nouveau directeur de la gestion des ressources humaines, Stephan Grieb, a été présenté au Conseil d'administration.
170. Au cours de la discussion, les membres et les observateurs ont remercié le Secrétariat pour la mise à jour complète, l'amélioration des rapports et la fourniture de statistiques sur les ressources humaines. Ils ont pris note de l'engagement en faveur de la responsabilité et de la transparence et des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie en faveur du personnel, ainsi que d'initiatives telles que la gestion des connaissances, les stratégies numériques et les communautés de pratique. La nomination du nouveau directeur de la gestion du personnel a été saluée.
171. Le travail acharné et l'engagement du personnel de l'ONUSIDA, qui a travaillé dans des circonstances difficiles, y compris les incertitudes liées au changement organisationnel, ont été largement salués. Les intervenants ont reconnu les efforts du Secrétariat pour améliorer le bien-être du personnel et favoriser un environnement de travail égalitaire, sûr et responsabilisant. Ils ont salué les signes d'une confiance accrue dans l'encadrement supérieur, les mesures prises pour renforcer la transparence et la responsabilité, ainsi que les résultats généralement bons de l'indice de bien-être.
172. Notant les résultats encourageants de la dernière enquête mondiale auprès du personnel, les intervenants ont conseillé au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour accroître la transparence, renforcer la communication interne et s'attaquer à la gestion de la charge de travail. Ils se sont également félicités que le personnel semble mieux connaître le système de justice interne et les mécanismes de recours. Les projets visant à intégrer des questions relatives à la charge de travail dans la prochaine enquête mondiale sur le personnel ont été accueillis favorablement, tout à l'instar de la nouvelle stratégie en matière de santé mentale et de bien-être.
173. La confiance et la transparence, l'adhésion aux politiques et aux principes du système des Nations unies, et le fait d'avoir les bonnes personnes avec les bonnes compétences aux bons postes sont essentiels pour le succès du Secrétariat et du Programme commun, a-t-on expliqué à la réunion. Toutefois, l'impact de la pénurie

financière actuelle sur la charge de travail et le bien-être du personnel demeure une préoccupation majeure. Les intervenants ont déclaré qu'ils attendaient avec impatience la prochaine enquête mondiale auprès du personnel pour bien comprendre « l'autre côté de la médaille », à savoir le point de vue du personnel sur la confiance, sur les améliorations et les initiatives signalées au CCP, et sur les défis qui restent à relever.

174. Tout en reconnaissant que le processus de réaligement a permis de réaliser des économies, les intervenants ont souligné l'importance d'éviter les charges de travail insoutenables qui entraînent l'épuisement professionnel et le départ du personnel. Les problèmes de capacité du personnel et des ressources s'étendent au-delà du Secrétariat et s'appliquent à l'ensemble des coparrainants, ont-ils noté, et ils ont déclaré qu'ils espéraient voir des changements positifs sur ce front. Le bien-être et le développement du personnel sont des priorités, ont-ils insisté, tout en notant les préoccupations concernant la transparence en matière de recrutement.
175. Les recommandations visant à garantir que le champ d'action de l'ONUSIDA corresponde aux niveaux de dotation actuels, que les fonctions essentielles restent préservées et que l'appui au personnel reste disponible, ont été soutenues. Notant qu'un grand nombre de nouvelles stratégies et de nouveaux projets ont été lancés, les intervenants ont souligné qu'il était important de discuter de ces plans avec le personnel et de le tenir régulièrement informé des changements.
176. Ils ont réaffirmé leur soutien aux principes féministes et antiracistes et ont salué l'adoption de la nouvelle politique de l'OMS en matière de prévention et de traitement des abus sexuels. Ils se sont également félicités du recrutement d'un Responsable de l'Éthique supplémentaire et ont soutenu la recommandation du Corps commun d'inspection (CCI) d'accorder au chef du Bureau d'éthique un contrat à durée indéterminée.
177. Les orateurs ont apprécié les efforts déployés pour parvenir à un équilibre entre l'âge et le sexe dans la composition et le recrutement du personnel, ainsi que les efforts déployés pour garantir un lieu de travail sûr à l'ensemble du personnel. Les critères de recrutement doivent garantir des niveaux de compétence élevés et un équilibre géographique équitable, a-t-on expliqué lors de la réunion. Il a été suggéré que l'ONUSIDA applique les définitions de la diversité énoncées dans le rapport de l'ICSE 2018 et adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies. Il a également été demandé au Secrétariat de réduire les délais de recrutement du personnel et de fournir davantage de données sur le personnel non statutaire.
178. Les orateurs se sont déclarés encouragés par l'augmentation du recrutement des jeunes et par les efforts déployés pour atteindre et faire participer les jeunes leaders des populations clés. Ils ont déclaré qu'ils attendaient avec impatience les mises à jour.
179. Les orateurs ont affirmé leur soutien à une approche de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'intimidation, de harcèlement et de discrimination, ainsi qu'à l'égard de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels. Ils se sont déclarés satisfaits du taux de conformité de 98 % de la formation obligatoire sur les abus sexuels et l'intolérance, et du fait que 98 % du personnel avait atteint ses objectifs de performance. Ils ont pris note des mesures prises pour traiter les cas de performances insatisfaisantes.
180. Des inquiétudes ont été exprimées quant à la fermeture du bureau régional MENA, qui semble nuire à la coordination, et il a été demandé au Secrétariat et au Conseil d'atténuer les effets négatifs de cette fermeture sur la riposte au sida. Le Secrétariat a été invité à fournir des informations actualisées sur le nouveau modèle de placement

des conseillers en matière de VIH dans les bureaux des coordinateurs résidents, qui fait l'objet d'un projet pilote dans cinq pays.

181. En réponse, M. Martineau a indiqué que l'enquête mondiale sur le personnel avait été achevée à la fin de 2022 et que le sondage avait été réalisé en février 2024, ce dernier démontrant que 9 indicateurs sur 11 s'étaient améliorés. Le Secrétariat a mis en place des plans d'action pour travailler avec les régions et les départements afin d'obtenir de nouvelles améliorations. La prochaine enquête auprès du personnel sera menée au début de l'année 2025. Il a reconnu le défi que représente la gestion de la charge de travail et a déclaré que le Secrétariat s'efforçait de permettre au personnel et aux équipes d'identifier leurs propres priorités et de mettre en place des systèmes permettant de suivre les efforts déployés pour gérer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
182. M. Martineau a reconnu que l'ONU 2.0 était un cadre utile, en particulier pour les données et la numérisation. Il a assuré aux participants que l'ONUSIDA surveillait en permanence les profils de recrutement et a insisté sur le fait que la compétence était l'exigence fondamentale et essentielle pour tous les recrutements. En ce qui concerne le programme pour les jeunes dirigeants, il a déclaré que son ampleur dépendrait de la situation financière ; ce type de programme bénéficie d'un large soutien, mais il nécessite des ressources.

6. Déclaration du représentant de l'Association du personnel de l'ONUSIDA (USSA)

183. Evelyn Siula, présidente de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA), a commencé par présenter l'historique de l'USSA, qui a été créée en 2005 et dont les statuts définissent le mandat. Elle a précisé que l'ONUSIDA comptait 646 membres du personnel, dont 363 étaient des membres cotisants de l'USSA.
184. Elle a ensuite évoqué les recommandations formulées par l'Association du personnel en 2023, dont l'une demandait de donner la priorité, lors des nouveaux recrutements, aux agents dont les postes ont été supprimés. Elle a déclaré que l'Association du personnel était déçue que le recrutement externe se soit poursuivi ; la transparence des décisions en matière de personnel demeure une préoccupation majeure.
185. Une autre recommandation demandait de réviser les politiques de recrutement du personnel afin de mettre en place un processus équitable, transparent et compétitif pour tous les postes. Elle a relevé que certaines améliorations avaient été signalées dans l'enquête menée auprès du personnel en 2022, mais que près de deux tiers des membres du personnel émettaient encore des réserves quant à la manière dont ces décisions étaient prises, aux modalités de réalignement, à l'aide à la carrière offerte au personnel et à la question de savoir si la direction générale comprenait réellement les points de vue du personnel. L'USSA est préoccupée par certaines des modifications proposées aux politiques de recrutement qui réduisent la surveillance, la transparence et l'équité, a-t-elle déclaré au conseil d'administration.
186. Une autre recommandation appelait à la mise en place urgente de mécanismes et de stratégies de soutien pour le personnel dans tous les lieux d'affectation afin qu'il puisse faire face aux changements, y compris en matière de carrière et de santé mentale. Notant que le Secrétariat disposait d'un conseiller du personnel, basé à Genève, pour soutenir l'ensemble du personnel dans tous les lieux d'affectation, Mme Siula a demandé des effectifs supplémentaires pour fournir ce support.
187. Une quatrième recommandation demandait davantage de ressources pour combler le déficit en ressources humaines et préserver les fonctions essentielles du Secrétariat.

Elle a déclaré que la situation financière difficile persistait et que de nombreux postes demeuraient vacants, ce qui signifie que les équipes et les unités devaient fournir les mêmes résultats avec des capacités réduites. De nouvelles méthodes de travail ont été mises en œuvre à un rythme rapide et le personnel travaillait bien au-delà de huit heures par jour et durant les week-ends. Cette situation n'est pas viable, a-t-elle souligné : faire plus avec moins n'est pas une solution. Si le déficit de financement persiste, la direction devrait structurer le travail en fonction des effectifs actuels, a insisté Mme Siula. Il a été demandé à la direction de l'ONUSIDA de communiquer régulièrement avec le personnel, en l'informant sur la mobilisation et l'utilisation des ressources et sur les questions connexes.

188. Le CCP a été informé que les relations entre la direction et l'USSA s'étaient améliorées. L'Association du personnel a tenu des réunions mensuelles avec les directeurs de la gestion et de la gestion du changement. Depuis le précédent CCP, l'Association du personnel a rencontré une fois le directeur exécutif, qui a promis des réunions trimestrielles. L'USSA a également participé à de nombreux groupes de contrôle et de ressources humaines.
189. En ce qui concerne les défis et la voie à suivre, Mme Siula a déclaré que la situation financière affectait tous les aspects du travail, y compris la fidélisation du personnel et l'exécution des programmes. Depuis le précédent CCP, l'USSA a occupé 14 des 15 sièges du comité du personnel et s'est vu attribuer un soutien administratif. Toutefois, le soutien était basé à Bonn plutôt qu'à Genève, ce qui ne servait pas le bien-être et les intérêts du personnel du Secrétariat. Le faible nombre de candidats désireux de se présenter au comité exécutif de l'Association du personnel a également suscité des inquiétudes. Elle a déclaré que l'USSA espérait que la direction générale faciliterait, soutiendrait et protégerait le personnel qui assumerait ces tâches.
190. Sur la base de la consultation semestrielle du personnel, Mme Siula a déclaré que les principales priorités étaient le bien-être du personnel (y compris les questions de charge de travail), le harcèlement et l'abus de pouvoir, l'alignement et la mobilité, l'avancement des carrières, ainsi que l'équité et la transparence dans la mise en œuvre de la politique.
191. Elle a conclu en présentant les recommandations proposées par le personnel. Il s'agit notamment d'un rapport complet sur la conclusion de la réorganisation et sur la stratégie en matière de personnel, de mises à jour semestrielles sur les efforts de mobilisation des ressources, de la mise en œuvre d'un soutien au personnel ayant une charge de travail importante, de la garantie d'une couverture d'assurance maladie pour le personnel et de la création d'un environnement favorable et doté de ressources suffisantes pour l'Association du personnel.
192. Les membres et les observateurs ont remercié l'Association du personnel pour sa déclaration claire et détaillée et ses recommandations concrètes. Ils ont félicité l'USSA pour ses efforts visant à protéger les droits et le bien-être du personnel et ont rendu hommage au personnel pour son travail acharné, son engagement fort et sa résilience. Ils ont également salué les efforts déployés pour créer un lieu de travail sûr et ont souligné que le devoir collectif de diligence à l'égard du personnel restait primordial. Le personnel est le principal atout de l'ONUSIDA, ont-ils déclaré, et il a besoin d'un environnement favorable et stimulant.
193. Dans le contexte du réalignement et des pénuries de financement, des problèmes persistent toutefois, notamment des charges de travail irréalistes et leur impact sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et sur la santé mentale du personnel. Les membres ont vivement encouragé la direction de l'ONUSIDA à résoudre ces problèmes. Faire plus avec moins n'est pas une approche durable, ont-ils déclaré. Les

mandats principaux et les programmes de travail devraient être hiérarchisés et alignés sur les ressources en personnel disponibles, ont-ils déclaré, et les mesures de soutien devraient être renforcées afin d'équilibrer les charges de travail et les calendriers. Des dispositions flexibles en matière de travail et l'accès à un soutien en matière de santé mentale ont également été recommandés. Ils ont demandé des mises à jour futures sur ces efforts.

194. Les membres se sont déclarés satisfaits de l'amélioration des relations avec l'encadrement supérieur, mais ont observé que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour mettre en œuvre les principes féministes de transparence et de délégation de pouvoir. La transparence et la communication ouverte sont essentielles pour instaurer la confiance et trouver des solutions communes. Ils ont demandé que des mises à jour régulières et des lignes de communication ouvertes soient maintenues. Ils ont également encouragé la poursuite du dialogue entre l'USSA et le directeur exécutif afin d'instaurer la confiance et de trouver des solutions durables de manière transparente.
195. Les membres ont souligné que les rapports de l'USSA constituaient un élément de contrôle essentiel pour le Secrétariat. Ils ont soutenu les efforts visant à garantir une communication efficace et opportune de la part de la direction, la protection de l'association du personnel et des procédures de recrutement et d'embauche équitables et transparentes. Il a été suggéré qu'un rapport sur l'exercice de réalignement et la mise en œuvre de la stratégie relative au personnel constituerait un moyen constructif de répondre aux préoccupations actuelles concernant la prise de décision au sein de l'ONUSIDA.
196. Il a été rappelé à la réunion que la question de la priorité accordée au personnel interne dans le recrutement avait été soulevée lors de la 52^e réunion du CCP en 2023. Les efforts de redéploiement du personnel dont les postes ont été supprimés sont importants, ont déclaré les orateurs, et un processus de sélection équitable et compétitif du personnel est essentiel.
197. La demande de l'USSA de disposer de mises à jour semestrielles sur la mobilisation des ressources a été soutenue. L'importance de l'assurance maladie du personnel, du conseil et d'autres formes de soutien en matière de santé mentale a également été soulignée. Le Secrétariat a été interrogé sur les initiatives prévues à cet égard et sur la possibilité d'offrir un soutien en matière de santé mentale et de prévention de l'épuisement professionnel dans tous les lieux d'affectation.
198. En réponse, Mme Siula a remercié les intervenants pour leur soutien et a déclaré que l'USSA continuerait à discuter des questions soulevées avec la direction. Elle a déclaré que la réponse à certaines questions soulevées par les orateurs devait être fournie par direction.
199. M. Martineau a remercié l'USSA pour son rapport. Il a déclaré qu'une association du personnel forte était essentielle et a clarifié certains points du rapport. La politique de recrutement du personnel est claire, dit-il, et un panel indépendant supervise chaque recrutement pour chaque poste. En ce qui concerne les préoccupations liées à la charge de travail, il a indiqué que le sondage avait démontré que 75 % des participants estimaient que leurs superviseurs les aidaient à gérer leur charge de travail et que 70 % d'entre eux se sentaient « impliqués ». Les informations financières sont également partagées régulièrement. M. Martineau a reconnu que la santé mentale était très importante, ajoutant que la réforme des Nations unies pouvait faire une grande différence. Toutefois, l'ONUSIDA ne peut se permettre d'avoir un conseiller dans chaque pays, alors que tel est l'objectif à atteindre au niveau des Nations unies.

200. Mme Byanyima a informé le CCP que, depuis sa nomination, elle s'est efforcée de professionnaliser les relations entre l'Association du personnel et la direction. Bien que le personnel ait dû faire face à de nombreux défis, la réorganisation a été un succès pour chacun des cinq objectifs principaux, a-t-elle déclaré au CCP. Néanmoins, si les membres du personnel sont stressés et s'épuisent, c'est en fin de compte la responsabilité de la direction, qui continuera à prendre des mesures pour prévenir et gérer de tels résultats, a-t-elle assuré au CCP.
201. M. Byanyima a déclaré que certaines des questions relatives au bien-être du personnel n'étaient pas du ressort de la direction. L'assurance maladie, par exemple, a continué à poser problème, le personnel devant avancer l'argent et étant remboursé plus tard, ce qui n'était pas réaliste pour de nombreux membres du personnel sur le terrain. Le Secrétariat envisageait donc d'autres options. Des problèmes subsistent également en ce qui concerne la conclusion des enquêtes dans les délais impartis, a-t-elle ajouté. En ce qui concerne les recrutements, elle a déclaré qu'il existait des procédures pour les contester, mais que les contestations étaient presque toujours tranchées en faveur de la direction. Néanmoins, l'USSA a soulevé de nombreuses questions importantes, a-t-elle conclu.

7. Rapports de contrôle organisationnel

7.1 Rapport de l'auditeur interne

202. Mme Eva Bolkart, responsable des enquêtes au Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'OMS, a présenté le soutien apporté par l'IOS, sur la base d'un protocole d'accord signé en janvier 2022. Elle a également informé les participants sur le modèle et le processus d'évaluation des risques utilisés, avant de résumer les services fournis à l'ONUSIDA.
203. IOS a réalisé trois audits clés en 2023, a-t-elle déclaré, qui ont tous été jugés partiellement satisfaisants, certaines améliorations étant nécessaires. IOS a constaté une amélioration de l'efficacité des contrôles (de 55 % en 2022 à 71 % en 2023), et le nombre de contrôles présentant des niveaux élevés de risque résiduel a diminué, passant de 8,7 % à 5 %. Les principaux domaines présentant un risque résiduel élevé sont liés à la coopération financière directe et aux accords de financement de programmes.
204. IOS a fait état d'améliorations significatives dans la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne, a poursuivi Mme Bolkart. Depuis le rapport précédent, 12 rapports d'audit ont été clôturés et les recommandations en suspens sont passées de 113 en avril 2024 à 72 un an plus tard. Le nombre de recommandations tardives est passé de 22 % à 4,9 %.
205. En 2023, IOS a traité 73 dossiers, dont 46 reportés des années précédentes et 27 nouveaux dossiers, ce qui représente une augmentation significative. Les allégations d'abus sexuels ont continué d'augmenter (de 6 à 10) et la majorité des nouveaux cas étaient liés à des abus non financiers. Quelque 26 % des cas reçus concernaient des allégations de malversations financières.
206. Mme Bolkart a déclaré au CCP que l'IOS avait mis en place une structure d'enquête réformée, comprenant un système d'admission obligatoire basé sur le risque, des indicateurs clés de performance et un système d'amélioration de la gestion des dossiers. Cela lui a permis de conclure 53 affaires, dont 20 des 27 affaires reçues en 2023. Parmi les dossiers reçus en 2023, 19 ont été conclus dans un délai de 6 mois (le délai cible). Parmi les dossiers clôturés en 2023, 5 ont été corroborés. À la fin de l'année 2023, 13 dossiers étaient encore ouverts, soit une diminution de 71 % par

rapport à 2022.

7.2 Rapport de l'auditeur externe

207. Mme Ritu Dhillon, directrice de l'audit externe, présente son rapport et indique que les contrôles internes ont été jugés adéquats. Elle a résumé les objectifs de l'audit et indiqué que le rapport couvrait des questions que l'auditeur estimait devoir être portées à l'attention du Conseil. Le rapport a été discuté avec la direction de l'ONUSIDA et les réponses ont été intégrées dans le rapport d'audit. Une opinion d'audit sans réserve a été émise sur les états financiers, a déclaré Mme Dhillon.
208. Elle a indiqué au Conseil d'administration que le déficit était passé de 2 millions de dollars en 2022 à 9,14 millions de dollars en 2023. Les recettes de l'ONUSIDA en 2023 s'élevaient à 214,38 millions de dollars, soit une baisse de 2,7 % par rapport à 2022. Les dépenses totales s'élevaient à 231,26 millions de dollars en 2022 et à 228,97 millions de dollars en 2023 et les actifs totaux de l'ONUSIDA s'élevaient à 282,3 millions de dollars en 2023, soit une diminution de 22,98 millions de dollars par rapport à 2022.
209. Les principales observations résidaient dans le fait que 10 des 78 bureaux n'avaient pas préparé de plans de poursuite des activités (PPA) et que la documentation relative aux PPA pour le bureau de Genève était indisponible. Il a été recommandé que la direction de l'ONUSIDA prenne des mesures pour garantir la création et la mise à jour en temps voulu des PPA dans tous les bureaux.
210. La deuxième recommandation concernait l'imputation excessive de coûts indirects dans un contrat examiné par l'auditeur. Il a été recommandé que la direction de l'ONUSIDA prenne les mesures nécessaires pour réviser le contrat et s'assurer que les paiements finaux soient exécutés au vendeur.
211. En ce qui concerne la vérification des biens, l'analyse du rapport de synthèse réalisé par l'ONUSIDA a démontré que, sur les 4 838 biens signalés dans les bureaux de l'ONUSIDA, 1 125 biens (d'une valeur de 1,39 million de dollars) avaient été classés dans la catégorie « introuvable ». La direction a déclaré que ces articles n'étaient pas physiquement présents, bien qu'ils aient été répertoriés dans le registre de Planification des ressources de l'entreprise (PRE). Il a été recommandé à la direction d'identifier la raison de l'absence des articles et de collecter et finaliser les documents d'élimination. La mise en œuvre des recommandations de l'audit précédent a également été examinée : sur les dix recommandations en suspens, sept ont été mises en œuvre et trois doivent encore l'être. Mme Dhillon a remercié le CCP pour la valeur accordée au travail de l'équipe et a remercié la direction de l'ONUSIDA pour l'assistance fournie.

7.3 Rapport sur l'éthique

212. Lord Dartey, responsable par intérim du Bureau d'éthique de l'ONUSIDA, a commencé par rendre compte des progrès réalisés sur les questions en suspens liées à la mise en place d'un Bureau d'éthique indépendant. Il a déclaré que le recrutement imminent d'un chef du Bureau d'éthique était l'occasion d'aborder plusieurs de ces questions. En ce qui concerne les besoins en personnel, il a indiqué au CCP que le directeur exécutif a autorisé le recrutement d'un membre du personnel supplémentaire.
213. Le Bureau d'éthique a reçu 227 demandes d'avis et de conseils en 2023, soit une augmentation de 59 % par rapport à 2022 et de 200 % par rapport à 2021. La plupart des demandes concernaient la clarification des politiques et des orientations sur les normes de conduite, ou étaient liées aux ressources humaines et à la réorganisation. Il a relevé que le nombre de demandes d'avis concernant les comportements de nature

sexuelle avait substantiellement augmenté. Une nouvelle politique de protection contre les représailles est entrée en vigueur en 2023 et un nombre similaire de demandes de protection contre les représailles pendant deux années consécutives a été enregistré.

214. M. Dartey a indiqué à l'assemblée que le Bureau gérait également une ligne d'assistance téléphonique sur l'intégrité, qui est assurée par un tiers. Dix-sept signalements ont été reçus par ce biais en 2023 contre 14 en 2022. En ce qui concerne la prévention de l'exploitation et des abus sexuels, une nouvelle politique de l'OMS est entrée en vigueur et s'applique également à l'ONUSIDA.
215. Il a ensuite brièvement décrit certaines mesures mises en place, notamment le programme de déclaration d'intérêt, l'amélioration de la formation et de la sensibilisation, ainsi que le renforcement de l'élaboration des normes et de la cohérence des politiques. Des formulaires de déclaration d'intérêt ont été envoyés à 374 membres du personnel éligibles et le bureau d'éthique et le département des finances ont élaboré un processus de déclaration d'intérêt pour les consultants. La formation obligatoire en matière d'éthique s'est poursuivie avec des taux d'achèvement nettement plus élevés (95-100 %). Le Bureau d'éthique a également participé à divers examens et s'est engagé avec les bureaux de l'OMS à rationaliser les processus et les procédures.
216. Parmi les principales réalisations du Bureau, citons l'augmentation constante des demandes de conseils et d'avis. Lors de la dernière enquête mondiale auprès du personnel, 58 % des personnes interrogées ont déclaré pouvoir s'exprimer librement et signaler des problèmes, contre 37 % en 2020. L'enquête a également révélé une tendance positive en ce qui concerne les normes de conduite, puisque 13 % des personnes interrogées en 2022 ont déclaré avoir été victimes d'un comportement abusif, contre 22 % en 2020.
217. M. Dartey a déclaré que les priorités du Bureau comprenaient une attention continue à la prévention et au traitement de l'exploitation et des abus sexuels, à la protection contre les représailles, à la promotion de la ligne téléphonique d'intégrité, à l'amélioration de la formation et à la prévention de toutes les formes d'abus. Il s'est félicité du recrutement d'un agent supplémentaire, mais a relevé que des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour garantir une tolérance zéro à l'égard de toutes les formes d'abus.

7.4 Rapport du Comité consultatif indépendant de supervision externe de l'ONUSIDA

218. Benoit De Schoutheete, vice-président du Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC), a brièvement passé en revue le mandat et le travail de l'IEOAC et a indiqué que le Comité s'était réuni cinq fois au cours des 12 derniers mois. Le Comité a constaté avec satisfaction que l'ONUSIDA avait progressé dans plusieurs domaines de contrôle et que l'arriéré des recommandations de contrôle en suspens avait considérablement diminué. Le développement du modèle opérationnel a également été mieux aligné sur les ressources disponibles et une solide culture de la gestion des risques s'est enracinée.
219. M. De Schoutheete a déclaré que les questions examinées par l'IEOAC comprenaient le suivi des performances du CUBRR, les rapports financiers, le contrôle interne et la gestion des risques, la mise en œuvre des recommandations de contrôle interne et externe, le rapport MOPAN, la sécurité de l'information et le rapport du Bureau d'éthique.
220. La situation du financement est considérée comme la principale préoccupation de l'ONUSIDA, a-t-il déclaré. Le Comité a accueilli favorablement la stratégie actualisée

de mobilisation des ressources et a recommandé à l'ONUSIDA de procéder à l'étalonnage, au suivi et à l'établissement de rapports d'ici la fin de l'année 2024 afin de faciliter l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux principaux indicateurs de performance. L'IEOAC a examiné de près les propositions budgétaires à court terme de la direction de l'ONUSIDA et les a jugées raisonnables et justifiées, a-t-il déclaré au CCP. Toutefois, le Comité a estimé que les mesures à court terme ne seraient pas suffisantes pour soutenir l'ONUSIDA jusqu'en 2030. Dès lors, il s'est également félicité de la révision prochaine du modèle opérationnel de l'ONUSIDA afin de relever le défi du financement à plus long terme. Il a également recommandé à l'ONUSIDA d'utiliser ses nombreuses données sur les performances et l'impact pour améliorer sa proposition de valeur.

221. En ce qui concerne la gestion du risque d'entreprise, M. De Schoutheete a déclaré que l'IEOAC avait relevé des améliorations significatives et qu'il attendait avec impatience d'examiner les travaux ultérieurs sur l'atténuation des risques identifiés. Il a également encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts en vue d'élaborer une déclaration d'appétit pour le risque et d'améliorer sa compréhension des risques résiduels et de l'impact des efforts d'atténuation. La gestion des risques devrait être intégrée dans toutes les opérations, a-t-il ajouté.
222. En ce qui concerne l'audit interne, il a déclaré que des inquiétudes subsistaient quant à l'adéquation de la couverture d'audit fournie par l'OMS/IOS. Le Comité a recommandé à IOS d'orienter ses audits internes de l'ONUSIDA vers une approche fondée sur les risques, de réduire le nombre de recommandations d'audit et de donner la priorité aux recommandations à fort impact, qui répondent aux risques les plus importants auxquels l'ONUSIDA est confronté. L'identification par le Secrétariat des principaux risques pourrait servir de point de départ à l'élaboration d'un plan d'audit annuel. Le Comité a demandé à IOS de présenter un projet de plan d'audit 2025 basé sur les risques lors de sa réunion d'octobre 2024, a déclaré M. De Schoutheete.
223. Il a également été recommandé que l'évaluation externe de la qualité des audits internes d'IOS comprenne l'examen de deux audits, au moins, de l'ONUSIDA ainsi qu'une interaction avec le directeur exécutif. L'IEOAC a encouragé IOS à se doter d'un plan d'urgence afin de garantir une couverture d'audit adéquate et de continuer à améliorer les processus et à réduire les retards dans la conduite des enquêtes.
224. En ce qui concerne la fonction d'audit externe, le comité a pris note de l'avis d'audit non modifié du commissaire aux comptes et des recommandations. Il a attiré l'attention de la direction de l'ONUSIDA sur la recommandation d'élaborer un plan de continuité des activités pour le siège de l'ONUSIDA et pour les bureaux sur le terrain, qui ne disposent pas d'un tel plan.
225. Suivi et surveillance des recommandations de contrôle interne et externe M. De Schoutheete a déclaré que l'IEOAC reconnaissait la réduction de l'arriéré des recommandations de contrôle interne et externe. Il a soutenu l'approche de la direction de l'ONUSIDA consistant à utiliser un examen basé sur les risques afin de désigner les recommandations du CCI qui étaient les plus pertinentes pour l'ONUSIDA. Le Comité a également estimé que la direction devrait s'entretenir avec d'autres agences des Nations unies au sujet de leurs approches afin de donner suite aux recommandations formulées par le CCI.
226. En ce qui concerne la fonction éthique, il a déclaré que des progrès avaient été réalisés dans l'achèvement des formations obligatoires et que l'augmentation des demandes de services consultatifs confidentiels avait été relevée. Le Comité attend avec impatience la nomination d'un Responsable de l'Éthique, indépendant et à temps plein, et souhaite être consulté (conformément aux recommandations du CCI) sur la

sélection, les performances et les évaluations de licenciement du Responsable de l'Éthique.

227. En ce qui concerne la gestion des ressources humaines, l'IEOAC a recommandé d'affiner la planification des effectifs et la cartographie des compétences, a déclaré M. De Schoutheete. Elle suivra de près la mise en œuvre du nouveau système PRE, que l'OMS développe, et recommande à l'ONUSIDA d'élaborer des plans pour atténuer tous les risques liés à la mise en œuvre du nouveau système PRE.
228. Il a été rappelé au CCP que les termes de référence du Comité prévoient une évaluation indépendante des performances de l'IEOAC tous les deux ans. M. De Schoutheete a déclaré que d'autres comités de supervision des Nations unies avaient convenu que des examens périodiques par les pairs pourraient être utilisés pour démontrer que des évaluations indépendantes des performances étaient réalisées. Le Comité a donc recommandé au CCP de modifier le mandat de l'IEOAC afin d'approuver ces évaluations périodiques et de supprimer l'exigence d'évaluations bisannuelles.
229. Enfin, il a noté que, bien que le Comité ait été chargé de donner des conseils sur la surveillance de l'ONUSIDA, son mandat n'aborde pas explicitement la fonction d'évaluation ou sa responsabilité de surveillance par rapport à une telle fonction. Guidée par les recommandations du CCI, le Comité a donc noué un dialogue avec la direction de l'ONUSIDA sur cette question.

7.5 Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel

230. Tim Martineau a présenté la réponse de la direction de l'ONUSIDA aux rapports de supervision. Il a remercié les organes de contrôle pour leur travail et a fourni un aperçu des mesures prises pour renforcer les contrôles internes et la responsabilité et pour parvenir à une utilisation plus efficace des ressources. En ce qui concerne les recommandations de l'audit externe, il a déclaré que la direction était heureuse de constater que l'audit pour 2023 n'avait pas été assorti de réserves. Trois nouvelles recommandations ont été formulées concernant la planification de la poursuite des activités, les coûts administratifs avec les partenaires utilisant des sous-bénéficiaires et la mise à jour du registre des actifs. Sur les 10 recommandations précédentes, 7 ont été clôturées et 3 sont en cours de traitement (sur la FENSA et les activités d'assurance, les rapports complets sur les indicateurs de performance du CUBRR et l'ASHI).
231. M. Martineau a ensuite détaillé les recommandations en suspens et a décrit les mesures qui ont été ou seront prises (toutes ces mesures sont détaillées dans le document de référence). Il a déclaré que le traitement des recommandations d'audit interne en suspens s'était amélioré de manière record ; tous les audits en suspens de 2018 à 2021 ont été clôturés. L'efficacité des contrôles internes s'est également améliorée. L'ensemble des audits de 2023 ont été jugés partiellement satisfaisants et seuls 3 ont été identifiés comme présentant des niveaux élevés de risque résiduel, contre 10 l'année précédente. M. Martineau a examiné en détail les types d'améliorations demandées dans les recommandations et a décrit les mesures prises et/ou prévues.
232. Il a ensuite abordé les principales mesures de gestion concernant les questions récurrentes, notamment la gestion des risques, le nouveau système PRE, les contrats non commerciaux, le recrutement et la gestion des actifs. Les actions futures et les actions mises en œuvre ont été décrites.
233. En ce qui concerne les enquêtes d'IOS, M. Martineau a indiqué qu'IOS avait reçu 27 nouveaux rapports de préoccupation en 2023, contre 17 en 2022. Vingt d'entre-eux

ont été clôturés (19 dans les six mois) et sept sont toujours en cours d'examen. Passant au rapport du Bureau d'éthique, il a remercié le Bureau pour le rôle important qu'il joue dans l'amélioration de la responsabilité de l'organisation et dans la mise à disposition du personnel d'un espace sûr dans le cadre duquel il peut demander des conseils et un soutien confidentiels. Il a décrit certaines des mesures prises par la direction pour améliorer le travail du Bureau et a salué la nouvelle politique de protection contre les représailles.

234. Après avoir remercié l'IEOAC pour sa collaboration et ses conseils d'expert, M. Martineau a brièvement résumé les réactions de la direction aux dix recommandations du comité. Elles concernaient les rapports financiers, les rapports de performance du CUBRR, la mobilisation des ressources, la nouvelle PRE, la gestion des risques de l'entreprise, l'audit interne, la fonction éthique, la gestion des ressources humaines, la réorganisation du secrétariat et la sécurité de l'information.
235. Prenant la parole, les membres et les observateurs ont remercié les orateurs pour la qualité de leurs rapports. Ils ont pris acte des résultats obtenus, notamment la clôture des recommandations du rapport d'audit en suspens et l'engagement accru de préserver le bien-être du personnel. Ils ont également noté les améliorations apportées à la mise en œuvre des recommandations du CCI. Soulignant l'importance d'un contrôle organisationnel fort, ils ont accueilli favorablement la recommandation concernant les politiques, les procédures et l'efficacité. Toutefois, ils ont exprimé leur inquiétude quant au retard pris dans la mise en œuvre du plan d'audit 2024 en raison de problèmes de personnel au sein d'IOS et ont demandé que des plans d'urgence soient mis en place pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise à l'avenir. Le Secrétariat a été invité à étendre l'utilisation de ClearCheck à l'ensemble du personnel, y compris les consultants.
236. Les orateurs ont déclaré qu'ils appréciaient les progrès réalisés dans le renforcement de la culture et de la capacité de gestion des risques et dans la mise en œuvre d'une approche de gestion des risques dans toutes les opérations de l'ONUSIDA. Ils ont demandé davantage d'informations sur la manière dont la gestion des risques était intégrée dans la prise de décision et les opérations. L'attention a également été attirée sur le risque résiduel élevé associé aux accords de financement de la coopération financière directe, processus essentiels pour acheminer les ressources vers les organisations locales. En cas de défaillance de ces systèmes, les intervenants ont mis en garde contre les effets dévastateurs que cela pourrait avoir au niveau local. Les inefficacités de ces systèmes devaient être résolues.
237. Les intervenants ont soutenu l'élaboration d'une déclaration d'appétit pour le risque et ont suggéré qu'elle soit liée aux objectifs de l'ONUSIDA afin qu'elle puisse être utilisée de manière pratique. Ils ont proposé que l'IEOAC soit pleinement impliqué dans l'élaboration d'une telle déclaration et ont également soutenu le passage proposé à une approche basée sur le risque.
238. L'accent a été mis sur le fait que l'IEOAC avait identifié la mobilisation des ressources comme le risque le plus important et que les mesures à court terme étaient insuffisantes pour assurer la viabilité financière. Les intervenants ont vu dans l'examen prévu du modèle opérationnel de l'ONUSIDA une occasion cruciale de relever les défis de la durabilité à long terme et ont déclaré que le processus devrait impliquer toutes les parties prenantes stratégiques concernées.
239. Les orateurs se sont réjouis que le rapport d'audit externe soit plus satisfaisant que précédemment. Ils ont reconnu les efforts déployés par la direction pour assurer l'achèvement en temps voulu de toutes les recommandations, mais ont demandé au Secrétariat d'intensifier ses efforts pour assurer la clôture en temps voulu de toutes les

recommandations en suspens, en particulier celles qui présentent un risque résiduel élevé et celles qui concernent l'achèvement des plans de continuité des activités.

240. Il a été suggéré que l'audit externe pourrait fournir plus d'informations sur le fonctionnement de l'ONUSIDA dans son ensemble et une proposition a été faite pour une vue d'ensemble régulière des activités de passation de marchés, des activités de gestion des risques et des audits de performance. Rappelant qu'une attention particulière à la fraude et à la corruption avait été demandée lors de précédentes réunions du CCP, les orateurs ont demandé une mise à jour des mesures prises à cet égard.
241. En ce qui concerne le rapport du Bureau d'éthique, les intervenants ont déclaré qu'ils attachaient une grande importance à l'autonomie et à l'efficacité accrue du Bureau d'éthique. Ils ont félicité le Bureau pour les progrès accomplis dans l'exercice de sa fonction vitale. Certains intervenants ont déclaré que l'augmentation des demandes d'avis au Bureau d'éthique sur des questions liées aux abus sexuels nécessitait une mise en œuvre plus stricte de la politique de prévention et de traitement des abus sexuels. Tout en prenant acte des mesures prises, ils ont demandé à l'ONUSIDA de poursuivre la formation obligatoire à la prévention et à la gestion des abus sexuels. D'autres intervenants ont estimé qu'un recours accru aux services du Bureau était le signe d'une plus grande confiance du personnel dans ce Bureau et ont souligné que ce dernier devait disposer des ressources nécessaires pour fonctionner efficacement.
242. Les intervenants ont salué le rapport et l'engagement actif de l'IEOAC et ont soutenu les recommandations. Ils ont déclaré que les résultats stratégiques présentés étaient conformes aux discussions du CCP. Ils ont demandé au Secrétariat de veiller à ce que le Comité puisse travailler dans les meilleures conditions possibles et de lui permettre d'accéder à toute la documentation dont il a besoin pour mener à bien ses travaux. Face à des défis complexes en matière de contrôle et de gouvernance, un contrôle et une gouvernance solides sont essentiels, ont-ils déclaré.
243. Les intervenants se sont ralliés au point de vue de l'IEOAC selon lequel il est essentiel de s'attaquer au risque principal de l'ONUSIDA, à savoir le manque de ressources. Tout en appréciant un budget de fonctionnement plus réaliste correspondant aux ressources disponibles, ils ont reconnu que les interventions à court terme ne seraient pas suffisantes. Ils ont invité l'ONUSIDA à utiliser le groupe de haut niveau proposé pour explorer les options à long terme.
244. En réponse, Mme Dhillon, directrice de l'audit externe, a expliqué le processus de test de la fraude et de la corruption, qui se concentre sur la solidité du système et des contrôles internes. Elle a indiqué que son mandat consistait à réaliser un audit de conformité financière et a décrit la procédure utilisée à cet effet, qui comprenait l'utilisation d'une méthode basée sur le risque pour identifier des échantillons de transactions et vérifier leur conformité aux normes et réglementations requises. Ce faisant, a-t-elle expliqué, le commissaire aux comptes a formulé des observations sur des domaines tels que la passation des marchés et la gouvernance interne, y compris l'éthique. C'est ce qui ressort des rapports précédents et actuels et de leurs recommandations. Elle a pris note des autres recommandations formulées par les orateurs.
245. Mme Bolkart, répondant au nom de l'IOS, a déclaré que ce dernier utilisait déjà une approche basée sur le risque. En ce qui concerne le passage d'un audit de conformité à une approche plus holistique, elle a indiqué que l'IOS tenait déjà compte des aspects liés à la performance dans son audit et qu'il étudiait les moyens d'élargir cette approche. Répondant à une question concernant la mesure de l'efficacité des indicateurs clés de performance, elle a déclaré que l'IOS avait mesuré l'efficacité des

contrôles et avait constaté une amélioration des contrôles internes. Il existe également des outils de gestion permettant de contrôler l'efficacité des programmes. Elle a assuré au CCP qu'il était prioritaire de disposer d'un bureau IOS doté d'un personnel complet, avec des ressources dédiées aux enquêtes de l'ONUSIDA. Des progrès ont été accomplis sur ce front, a-t-elle déclaré.

246. M. Dartey, le responsable intérimaire de l'éthique, a détaillé le processus de collaboration avec les partenaires d'exécution. En ce qui concerne la crainte de représailles, il a énuméré certaines activités du Bureau et a déclaré qu'il continuerait à travailler sur cette question. Il a déclaré que le Bureau s'engageait à continuer à fournir des mises à jour sur la mise en œuvre des nouvelles politiques, telles que la prévention et le traitement des abus sexuels, des abus et des représailles.
247. Benoit de Schoutheete, vice-président de l'IEOAC, a répondu à une question sur le passage proposé à une approche basée sur le risque et a déclaré que l'IOS utilisait déjà l'approche de l'OMS basée sur le risque pour déterminer son plan d'audit. L'IEOAC a estimé que l'ONUSIDA avait suffisamment de maturité dans son système de gestion des risques pour utiliser sa propre approche basée sur les risques. Notant que les ressources de l'auditeur interne sont limitées, il a déclaré qu'elles devraient être utilisées efficacement en se concentrant sur les priorités absolues. Il a assuré au CCP que l'IEOAC resterait impliqué dans la définition de la déclaration d'appétit pour le risque.
248. M. Martineau, répondant à une question sur l'approche des risques, a déclaré que l'ONUSIDA identifiait et examinait régulièrement les risques, et que les équipes chargées de la conformité assumaient cette tâche. Les résultats ont été examinés par le cabinet et les risques « bottom-up » ont été traités. Un responsable a été désigné au sein du cabinet pour chacun des domaines de risque, a-t-il ajouté. Il a convenu de l'importance d'adopter une approche basée sur le risque pour travailler avec les partenaires.
249. Il s'est félicité des rapports selon lesquels le personnel utilise davantage le Bureau d'éthique et d'autres canaux pour soulever des questions et des préoccupations et pour demander des conseils et un soutien. Cela témoigne d'une plus grande confiance dans les processus mis en place, a-t-il déclaré. En ce qui concerne le recrutement du chef du Bureau d'éthique, il a indiqué que l'avis de vacance avait été clôturé, que la liste des candidats était en cours de traitement et que le recrutement serait bientôt clôturé.
250. En ce qui concerne les recommandations du CCI, il a déclaré que le Secrétariat devrait renforcer son mécanisme de coordination interne, rationaliser le processus d'examen des recommandations et identifier les recommandations appropriées et celles devant être mises en œuvre. M. Martineau a confirmé que les consultants étaient également soumis au processus ClearCheck.

8. Rapport sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant de supervision externe (IEOAC)

251. Morten Ussing, directeur du département Gouvernance et Affaires multilatérales, ONUSIA, a présenté ce rapport. Il a commencé par rappeler le contexte de la création de l'IEOAC et de l'approbation de son mandat en tant qu'organe subsidiaire du CCP. Il a décrit le travail effectué par le Comité et l'objectif de ce travail.
252. Il a expliqué que le mandat du comité prévoit que trois membres exerceraient un mandat de trois ans non renouvelable, tandis que les quatre autres membres bénéficieraient d'un mandat de deux ans renouvelable. Renvoyant l'assemblée au

rapport d'information sur le processus de sélection des membres, il a indiqué qu'une nouvelle composition était proposée pour 2025–2026 et qu'elle nécessitait l'approbation du CCP.

253. Une société externe a été recrutée pour gérer le processus de recrutement des membres du Comité, a déclaré M. Ussing. Cela a permis de recruter les sept premiers membres, tandis que 14 autres candidats ont été inscrits sur une liste pour examen ultérieur. Il a indiqué que le Bureau du CCP avait convenu en janvier 2024 que de nouveaux membres de l'IEOAC seraient recherchés à partir de cette liste et qu'un panel de sélection avait été créé pour examiner la liste restreinte fournie par la société externe. Il a ensuite décrit les critères utilisés pour sélectionner les nouveaux membres, notamment les différentes compétences, ainsi que l'équilibre géographique et entre les hommes et les femmes, sur la base desquels le jury a soumis une liste restreinte de trois candidats.
254. Les membres de l'assemblée ont déclaré qu'ils appréciaient le rapport et la description du processus, qui respectait les procédures requises. Ils ont approuvé la nouvelle composition du Comité et se sont déclarés satisfaits qu'un processus consultatif ait été suivi et qu'il ait garanti un processus équitable et transparent. Le processus de sélection a permis de s'assurer que les membres sélectionnés apportent des compétences techniques et des points de vue équilibrés à l'IEOAC, ont-ils déclaré. Un membre a demandé s'il était exact que le fait d'être membre du jury de sélection tout en étant membre d'une délégation du CCP est considéré comme un conflit d'intérêts. À cet égard, le Secrétariat a suggéré que les procédures soient revues par le Conseil.
255. M. Ussing a remercié les orateurs d'avoir reconnu la qualité et les compétences des candidats et a déclaré qu'un appel à candidatures ouvert faisait partie du processus dans les termes de référence actuels. Il a brièvement décrit les éléments clés du processus, ajoutant que, pour la série actuelle de membres, la liste existante de candidats avait été jugée très solide. Il a souligné l'importance d'un appel ouvert et a indiqué que le processus pour la prochaine série de membres ressemblerait à celui utilisé lors de la création de l'IEOAC.

9. Cinquante-cinquième réunion du CCP

256. M. Ussing, a indiqué à la réunion que le Kenya avait informé le Bureau du CCP de son intention d'accueillir la 55^e réunion du CCP en décembre 2024, et qu'il s'était déclaré prêt à fournir un soutien en nature et autre à cette fin.
257. Il a rappelé que plusieurs réunions du CCP s'étaient déjà tenues en dehors de Genève, conformément aux critères définis par le CCP. La réunion proposée au Kenya répondait à ces critères, notamment la rotation régionale, le partage global des coûts, l'expertise locale, les installations locales adéquates, l'absence de restrictions de voyage liées au VIH, la pertinence par rapport au segment thématique et la valeur ajoutée d'une réunion « sur le terrain ». Les réunions précédentes s'étaient tenues au Brésil, en Inde, au Kenya, en Thaïlande et en Zambie. M. Ussing a ensuite décrit les modalités de la réunion, les budgets comparés pour l'organisation d'une réunion du CCP à Genève et à Nairobi (un peu moins du double du montant pour Genève, le Kenya couvrant la différence).
258. Les orateurs ont remercié le Kenya pour sa proposition, qu'ils soutiennent. Ils ont estimé que le lieu proposé contribuerait à accroître la diversité des points de vue lors des réunions du Conseil et à mieux faire connaître les réalités liées au sida et les ripostes au VIH dans différents contextes. Ils ont relevé que le Kenya avait donné l'assurance que la sécurité de toutes les populations clés, y compris les personnes LGBTIQ+, serait garantie, notamment au passage des frontières. Il a été suggéré que

le Kenya profite également de l'occasion pour progresser vers la dépénalisation des populations clés.

259. Mme Byanyima a remercié le Kenya pour son offre et a noté que le pays, bien que confronté à des défis difficiles, restait constamment attaché au multilatéralisme et à la solidarité mondiale. Elle a déclaré que le Kenya disposait de l'un des meilleurs programmes de lutte contre le VIH pour les populations clés, notamment pour les consommateurs de drogues injectables, les homosexuels et les autres hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes.
260. Le représentant du Kenya a remercié le Conseil d'avoir pris en considération cette offre et lui a rappelé que le Kenya avait été le premier pays à organiser une réunion du CCP en dehors de Genève, en 1997. La réunion proposée démontrerait aux membres les nombreuses façons dont le pays s'attaque à l'épidémie de sida. Le lieu était également approprié compte tenu de l'accent mis par le volet thématique sur l'éradication du sida chez les enfants et des progrès réalisés par le Kenya pour atteindre cet objectif, ainsi que de ses efforts pour garantir que chaque fille ait la possibilité de s'épanouir et de tenir ses promesses.

Jeudi 27 juin 2024

10. Volet thématique : Pérenniser les acquis de la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà

Introduction

261. Le volet thématique s'est concentré sur la durabilité de la riposte au VIH et a discuté des leçons et des moyens d'introduire les bases nécessaires pour une riposte durable au VIH jusqu'en 2030 et au-delà.
262. Le président a commencé par souligner certains des progrès accomplis par son pays, le Kenya, dans la réalisation de progrès durables en matière de VIH. Parmi les actions innovantes, citons l'élaboration de modalités de contrats sociaux, une intégration plus poussée des services de lutte contre le VIH dans le système de santé global et la couverture sanitaire universelle (CSU). Anne Githuku-Shongwe, directrice de l'équipe d'appui régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique orientale et australe, et Jaime Atienza Azcona, directeur des pratiques de financement équitable de l'ONUSIDA, ont animé le volet thématique.
263. Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, a déclaré que la lutte contre le VIH était à la croisée des chemins. Même si les objectifs de 2030 étaient atteints, environ 30 millions de personnes vivraient avec le VIH et leur santé devrait être protégée. Pourtant, la marge de manœuvre budgétaire pour les investissements dans la santé, l'éducation et la protection sociale, était plus étroite que jamais. La moitié des pays d'Afrique subsaharienne consacrent au moins trois fois plus d'argent au service de la dette qu'à la santé et sont soumis à des taux d'intérêt élevés. Le système financier international a désavantagé les pays à faibles et moyens revenus, a-t-elle déclaré au CCP. L'ONUSIDA travaille en étroite collaboration avec le PEPFAR et le Fonds mondial, sous la houlette des gouvernements, pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de feuilles de route sur la durabilité. Elle a invité les gouvernements à procéder à des évaluations de haut niveau et à élaborer ces feuilles de route au cours des six prochains mois. Mme Byanyima a rappelé qu'une réponse à long terme efficace nécessitait un leadership politique national et mondial fort, des partenariats significatifs avec les parties prenantes, ainsi que des lois et des politiques qui respectent le droit de chacun à la santé.

264. Edwin Dikoloti, ministre de la Santé du Botswana, a déclaré que la riposte au VIH de son pays était pilotée au plus haut niveau politique et guidée par l'intégration des orientations et des politiques mondiales. Le soutien du programme commun a été essentiel, notamment son assistance technique pour l'élaboration de politiques et de stratégies nationales et pour la collecte et l'analyse de données. Plus de 70 % du financement de la lutte contre le VIH provient du gouvernement national, a-t-il déclaré. Il a résumé les réalisations de la riposte au VIH, tout en soulignant les défis importants qui restent à relever. Le Botswana a été l'un des premiers pays à élaborer une feuille de route sur le développement durable, qui est actuellement mise en œuvre, a-t-il déclaré lors de la réunion.
265. Florence Riako Anam, codirectrice exécutive du GNP+, a déclaré que sa vie et celle de millions d'autres personnes avaient été sauvées par une riposte au VIH fondée sur la solidarité et les approches basées sur les droits, et qui associait les personnes et une science solide. Il était important d'être clair et transparent sur le processus de durabilité et sur la manière dont il affecterait les personnes vivant avec le VIH. Les services de qualité et les catalyseurs sociaux sont leurs principales préoccupations ; des ensembles de services standard doivent être définis et fournis de manière à répondre aux différents besoins des personnes. Tout en notant la nécessité d'une plus grande intégration, elle a souligné que la qualité des soins et l'inclusion devaient être préservées, et que les services devaient être exempts de stigmatisation et de discrimination. Les contributions des communautés à la lutte contre le VIH doivent être soutenues par un appui constant, y compris un financement de base. Elle a conclu en appelant à la poursuite des investissements dans la recherche d'un vaccin ou d'un remède contre le VIH.
266. Michelle Bachelet, ancienne présidente de la République du Chili, s'est adressée à la réunion par vidéo. Elle a souligné que l'épidémie de sida n'était pas terminée et que la menace d'une résurgence subsistait. Une réponse durable exige une action concertée et la solidarité des gouvernements et de la communauté internationale, des systèmes de santé renforcés, des cadres solides en matière de droits de l'homme, l'égalité des sexes et la garantie que personne n'est laissé pour compte. Elle a déclaré que les communautés et les pays touchés devaient « s'approprier » la riposte au VIH et qu'un environnement favorable était vital, notamment en facilitant la production locale de médicaments, l'accès abordable à l'innovation et la réduction de la dette.

Aperçu de la session

267. La session a passé en revue les points saillants de la note d'information du volet thématique, en mettant l'accent sur les « points de basculement » qui affectent la durabilité de la riposte au VIH.
268. Kathy Ward, Santé, Nutrition et Population, Groupe Banque Mondiale, a déclaré que le monde était de plus en plus interconnecté et que les crises devenaient l'environnement opérationnel « normal », les dirigeants et les ressources étant attirés dans de multiples directions. Il fallait faire preuve d'agilité, d'intégration et de collaboration créative, ainsi que d'une capacité à réagir rapidement à l'imprévu. Elle a déclaré que la durabilité impliquait l'interconnexion - aucune entité ne peut « faire cavalier seul » - et une vision cohérente qui couvre les domaines politique, programmatique et financier et qui se concentre sur l'équité et les communautés. La recherche multidisciplinaire, les réponses multisectorielles et des systèmes de santé et de soutien social solides sont autant d'exigences clés. L'étroitesse de l'espace budgétaire est un défi majeur, a déclaré Mme Ward, et les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire dépendent des ressources internationales pour plus de deux tiers de leurs activités de lutte contre le VIH. Une croissance économique lente était prévue

pour les pays représentant plus de 80 % de la population mondiale et quelque 60 % des pays à faible revenu se trouvaient dans une situation de surendettement ou présentaient un risque élevé de surendettement. Cela a empêché d'accroître le financement national de la lutte contre le VIH.

269. Jérôme Salomon, sous-directeur général de l'OMS chargé de la couverture sanitaire universelle et des maladies transmissibles et non transmissibles, a déclaré qu'une épidémie en expansion n'avait rien de durable. Avec 1,3 million de personnes qui contractent encore le VIH chaque année et 600 000 qui meurent de causes liées au sida, les progrès devaient s'accélérer. Il a indiqué que l'OMS combinait ses travaux sur le VIH, les infections sexuellement transmissibles et l'hépatite virale, compte tenu des points communs en matière de transmission, de déterminants de la santé et de populations touchées. Les trois domaines de travail ont été organisés dans le cadre de la CSU et ont été mis en œuvre via l'approche des SSP, en mettant l'accent sur l'action centrée sur les personnes. Le dernier rapport d'activité de l'OMS a mis en évidence cinq priorités d'action, a déclaré M. Salomon : les dialogues politiques et financiers pour développer des cas d'investissement transversaux et des plans nationaux de durabilité ; l'alignement des plans sur l'approche des soins de santé primaires ; la lutte contre la criminalisation des populations les plus touchées et la stigmatisation et la discrimination dans les établissements de santé ; l'expansion des approches d'élimination de maladies multiples ; et le renforcement de l'accent mis sur la prévention primaire.
270. Mary Mahy, directrice de la pratique « Données pour l'impact » à l'ONUSIDA, a fait le point sur la situation de l'épidémie et de la riposte et a souligné les changements récents. Si la lutte contre le VIH progresse vers un « contrôle » de la maladie, elle a déclaré que des améliorations continues étaient nécessaires pour atteindre cet objectif. Même si des progrès plus importants étaient réalisés, le monde resterait confronté à un défi considérable, a-t-elle averti. Sur la base des tendances actuelles, on dénombrerait quelque 46 millions de personnes vivant avec le VIH en 2050 ; si l'on intensifie la riposte pour atteindre les objectifs de 2025, quelque 29 millions de personnes vivraient avec le VIH en 2025, qui auraient toutes besoin d'un traitement à vie.
271. En dehors de l'Afrique subsaharienne, environ 80 % des nouvelles infections concernent des populations clés et marginalisées, ce qui souligne la nécessité d'éliminer les obstacles à l'accès aux services, notamment la stigmatisation et la discrimination. D'importants changements démographiques sont également en cours, a-t-elle ajouté. Par exemple, le vieillissement des populations de personnes vivant avec le VIH pose des problèmes particuliers en matière de prévention, de traitement et de soins. L'intégration est cruciale, mais il reste beaucoup de pain sur la planche sur ce front. Les capacités et les infrastructures des systèmes sanitaires et sociaux seront probablement mises à l'épreuve au fur et à mesure de leur convergence, a-t-elle ajouté. Pour que l'intégration fonctionne au mieux, les organisations communautaires devaient être en mesure de fournir ou de s'associer à au moins certains services clés. D'une manière générale, les réponses adaptées devraient se concentrer sur la prévention là où le risque est le plus élevé, les plans de traitement devraient être basés sur les besoins projetés de la population et les services devraient être accessibles à toutes les populations, ce qui signifie que les inégalités dans les services et les systèmes doivent être éliminées, a-t-elle souligné.
272. Les intervenants ont félicité l'ONUSIDA pour l'organisation de ce volet et pour ses efforts en faveur de la durabilité. Ils ont demandé si les risques et les avantages des choix posés étaient clairs et si l'objectif était la durabilité ou la résilience. Ils ont souligné la nécessité de donner suite aux recommandations de la MOPAN pour parvenir à un modèle opérationnel approprié à long terme et ont déclaré que les

enseignements tirés de la COVID-19 devraient être utilisés pour guider la recherche d'une riposte durable. L'intégration du VIH dans les SSP a été soulignée, tout en sachant que cela induit des défis à relever. Les orateurs ont fortement soutenu le renforcement de la durabilité des dimensions des droits de l'homme dans les ripostes au VIH. D'autres remarques ont porté sur l'existence de données permettant d'identifier les programmes les plus efficaces et leurs implications financières, ainsi que sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans la modélisation et les estimations relatives au VIH.

273. Dans sa réponse, Mme Anam a déclaré que la durabilité était un processus de transformation et un moyen de parvenir à une réponse résiliente. M. Salamon a souligné la nécessité de se concentrer sur les populations clés et les droits de l'homme et a déclaré qu'il existait de nombreuses possibilités de combiner les services de santé tout en utilisant des approches fondées sur les droits et ascendantes. Mme Ward a déclaré que la riposte au VIH ne pouvait être durable que si elle était également résiliente, ce qui implique d'être agile et flexible. Rappelant à l'assemblée les perturbations du COVID-19, elle a insisté pour que des systèmes flexibles soient mis en place à l'avance, car il est trop tard pour le faire lorsqu'une crise survient. Les mesures de lutte contre les maladies ont également dû tenir compte du fait que les gens n'établissent pas de priorités entre les différentes menaces sanitaires et autres : ils cherchent à se faire soigner pour la douleur ou le problème qui les affecte à un moment donné.
274. Mme Mahy a indiqué que l'ONUSIDA travaillait avec les pays pour suivre, estimer et évaluer les tendances et les réponses épidémiques pertinentes, ainsi que les besoins et les dépenses en matière de VIH. Ces données existent aux niveaux national, régional et mondial et peuvent être partagées. Elle a reconnu qu'il existait de nombreuses possibilités d'utiliser l'IA dans la riposte au VIH, et ce, afin d'améliorer les interventions et a déclaré que l'ONUSIDA explorait ces possibilités. Mme Byanyima a mis en évidence deux risques majeurs. L'appropriation par les pays doit être renforcée, mais cela signifie que les gouvernements doivent prendre l'initiative avec la société civile et d'autres acteurs. Les partenaires, en particulier les donateurs, doivent définir clairement leur rôle et soutenir le processus plutôt que de le piloter. L'autre risque est financier et appelle à une réforme de l'architecture financière internationale. Si les pays restent pris au piège de la dette et incapables d'emprunter sur les marchés internationaux, les ripostes sanitaires durables resteront hors de portée.

Table ronde 1 : Le contexte et l'urgence de la planification et de la riposte en matière de durabilité

275. Jaime Atienza Azcona, directeur de la pratique du financement équitable à l'ONUSIDA, a présenté la session, qui s'est concentrée sur la nécessité de planifier la durabilité pour maintenir l'impact.
276. Christoph Kurowski, responsable mondial du financement de la santé au sein du Groupe de la Banque mondiale, a déclaré que les dépenses de santé réelles du gouvernement central dans les pays à revenu faible et moyen inférieur avaient grimpé en flèche pendant la pandémie de COVID-19, mais qu'elles étaient ensuite retombées à peu près aux mêmes niveaux qu'en 2019. Dans les pays les plus pauvres, les dépenses ont chuté en dessous des niveaux de 2019. La croissance macroéconomique devrait être lente au cours des cinq prochaines années, avec le risque que les pays à faible revenu prennent encore plus de retard. Il a déclaré que, dans 23 pays, les dépenses des administrations publiques devraient continuer à augmenter au cours des cinq prochaines années, mais que la croissance serait plus lente dans 32 autres pays, tandis que la capacité de dépense continuerait à diminuer dans 13 pays. M. Kurowski a déclaré que la part des paiements d'intérêts dans les

dépenses publiques était à son plus haut niveau depuis l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) de la fin des années 1990. Selon lui, les dépenses de santé futures seront probablement influencées par ces conditions macro-budgétaires.

277. M. Azcona a abordé les défis interdépendants du surendettement et de la dépendance des donateurs dans les pays fortement touchés par le VIH. En Afrique subsaharienne, plusieurs pays sont déjà en situation de surendettement et d'autres présentent un risque élevé. Le déficit de financement de la lutte contre le VIH s'est creusé dans l'ensemble des pays à revenu faible et intermédiaire (en particulier pour la prévention primaire). Le financement a augmenté jusqu'en 2016, mais a diminué par la suite, y compris à partir de sources nationales. Notant une forte baisse des contributions des donateurs bilatéraux autres que le PEPFAR et le Fonds mondial, il a mis en évidence une diminution alarmante de l'aide extérieure au cours de la dernière décennie dans les régions connaissant une recrudescence des nouvelles infections par le VIH. Le contexte économique a mis en évidence la nécessité de renforcer l'efficacité et l'innovation et de maintenir la solidarité avec toutes les sources de financement, en particulier les donateurs.
278. Yogan Pillay, directeur du programme de lutte contre le VIH et la tuberculose à la Fondation Bill et Melinda Gates, a déclaré que le monde se trouvait à un moment charnière de la lutte contre le VIH et la tuberculose, car un grand nombre de personnes continuent de contracter ces maladies, ne sont pas testées et ne suivent pas de traitement. Le nombre de personnes présentant un stade avancé de la maladie à VIH (ou sida) était également en augmentation. Les ripostes au VIH ont modifié l'épidémiologie du VIH, a-t-il déclaré : les nouvelles infections par le VIH en Afrique subsaharienne, par exemple, commencent à passer des 15–24 ans aux 25–49 ans dans certains contextes. Une compréhension plus fine de l'évolution de l'épidémiologie était nécessaire, ce qui nécessitait des outils pour suivre les changements et de nouvelles analyses pour identifier et comprendre les tendances évolutives. Il a suggéré que les réalisations de la riposte au VIH pouvaient également être devenues son « talon d'Achille », la perception du succès sapant le financement de la lutte contre le VIH. Les programmes pourraient devoir être planifiés dans l'hypothèse d'une érosion du soutien politique et financier à la riposte au VIH, a-t-il déclaré. Bien que les voies vers la durabilité dépendent de la charge de morbidité des pays et de leur capacité à financer leurs réponses, le financement de la prévention et du renforcement des SSP et des systèmes sociaux est vital. Il a averti qu'il était irréaliste de tout fournir à tout le monde partout : les interventions doivent être classées par ordre de priorité. Les données relatives à la rentabilité et au rapport coût-efficacité doivent guider ces décisions, qui doivent être prises en concertation avec la société civile et les communautés concernées. L'intégration du VIH dans le système des SSP (il a insisté sur « SSP », et pas uniquement « soins primaires ») serait cruciale.
279. Izukanji Sikazwe, directrice générale du Centre de recherche sur les maladies infectieuses, Groupe de travail sur la lutte contre le VIH en Afrique (Zambie), a déclaré que l'épidémie de VIH évoluait toujours en Afrique, qui compte la plus grande population de jeunes au monde, la population à la croissance la plus rapide et plus de 20 millions de personnes vivant avec le VIH. Après avoir brièvement évoqué l'hétérogénéité de l'épidémie, elle a déclaré que les hommes dont le VIH n'a pas été diagnostiqué ou ne fait pas l'objet d'un traitement étaient les principaux moteurs de l'épidémie, de même que les membres des populations clés et les personnes vivant dans des situations de conflit, tandis que les lois oppressives, la stigmatisation, la discrimination et la violence constituaient des obstacles majeurs aux progrès. Les dirigeants africains devraient aborder le programme de lutte contre le VIH comme une question de sécurité nationale, a-t-elle déclaré, et ont appelé à la création d'un fonds africain pour la santé et le bien-être, alimenté par les investissements des Africains, et non par des dons. Des progrès sont également nécessaires en matière de sécurité

des médicaments et des diagnostics, ainsi que dans le domaine de la recherche menée par les Africains. L'héritage des dirigeants actuels du continent sera façonné par la manière dont ils répondront à ces défis, a déclaré Mme Sikazwe.

280. Edwin Bernard, directeur exécutif du HIV Justice Network, a souligné le rôle central des « communautés d'alliés », y compris les populations clés, qui comprennent que les droits de l'homme et la santé sont indissociables. Le monde est loin d'avoir atteint les objectifs 10–10–10, a-t-il relevé, et les obstacles aux droits de l'homme persistent, notamment la criminalisation, les inégalités entre les sexes, la discrimination, le rétrécissement de l'espace civique et l'étouffement du leadership communautaire. Des organisations ont continué à travailler sur ces questions, notamment le Fonds Robert Carr, a déclaré M. Bernard. Mais le démantèlement des barrières érigées au fil des décennies a pris du temps et de l'argent et a nécessité l'engagement de la communauté. Pourtant, il existe des mesures relativement simples, telles que la décriminalisation, qui permettraient de réaliser des économies pouvant être utilisées pour financer des programmes relatifs aux droits de l'homme. Le respect des principes scientifiques permet d'économiser de l'argent et de sauver des vies, et contribue à la durabilité de la lutte contre le VIH, a-t-il déclaré.
281. Lors du débat, les intervenants ont souligné la nécessité de continuer à faire tomber les barrières, de construire et de soutenir un leadership communautaire fort et de faire progresser l'égalité entre les hommes et les femmes. Ils ont exhorté les États membres à renforcer leurs cadres juridiques et autres pour protéger les femmes et les filles, ainsi qu'à élargir l'accès à des services complets de santé sexuelle et reproductive et de prévention, de traitement et de soins du VIH pour tous. Ils ont également appelé à renforcer l'intégration du VIH, des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes dans tous les secteurs et à mettre en place des mécanismes mondiaux pour faciliter le financement des organisations communautaires, en particulier celles dirigées par des femmes et des jeunes. Les intervenants ont appelé les donateurs, les dirigeants et les planificateurs à ne pas se reposer sur leurs lauriers et à accroître leurs contributions techniques et financières aux ripostes au VIH. En réponse, Mme Sikazwe a déclaré que les ripostes au VIH devaient être prises en charge par les pays et que les gouvernements devaient reconnaître que les progrès sur les facteurs sociétaux étaient cruciaux. M. Bernard a souligné l'importance des droits de l'homme et a exhorté les pays à soutenir les organisations communautaires et à aller de l'avant avec la dépénalisation.

Table ronde 2 : Défis et opportunités en matière de durabilité

La session a examiné les leçons et les expériences relatives à certains des principaux défis et opportunités pour maintenir l'impact de la riposte au VIH jusqu'en 2030 et au-delà.

282. Glenda Gray, présidente du Conseil sud-africain de la recherche médicale, a déclaré qu'une réduction drastique des nouvelles infections par le VIH nécessitait une plus grande disponibilité et une plus grande demande de tests de dépistage du VIH et des tests plus réguliers dans les endroits où l'incidence du VIH est élevée, ainsi qu'un triage rapide vers les soins et une large promotion de la méthode U=U (indétectable = intransmissible). En Afrique subsaharienne, il est également nécessaire de créer une demande plus forte pour la circoncision médicale masculine volontaire. Il a également été souligné qu'il fallait s'attaquer aux problèmes de coût qui affectent l'accès à la PrEP orale et injectable. Les décès liés au sida pourraient être encore réduits grâce à l'utilisation d'ARV à longue durée d'action (en particulier pour les femmes qui allaitent) et en veillant à ce que les enfants séropositifs soient pris en charge et puissent avoir accès à des ARV adaptés. Un plus grand nombre d'hommes séropositifs devaient

également être diagnostiqués et pris en charge, et le contrôle communautaire de la charge virale devait être accessible afin que davantage de personnes puissent avoir une charge virale supprimée. Appelant à la poursuite de la recherche sur l'élimination du VIH pédiatrique, Mme Gray a déclaré qu'il était essentiel de connaître les interventions les plus efficaces et de comprendre les rôles potentiels des ARV à longue durée d'action et des anti-corps largement neutralisants dans la sphère du traitement et de la thérapeutique. Cette dernière promet de devenir un outil important et nécessite des recherches continues. Tout en soulignant l'impact potentiel de la PrEP à longue durée d'action, elle a mis en garde contre les conséquences financières importantes d'une généralisation de cette méthode. La nécessité de poursuivre la recherche d'un vaccin contre le VIH a été soulignée. Les ressources nécessaires à ce travail devraient être localisées et les scientifiques africains devraient être en mesure de jouer un rôle plus important, a insisté Mme Gray. Les problèmes afférents à la production de médicaments et à la capacité connexes sur le continent africain doivent être résolus, a-t-elle déclaré.

283. Mariângela Simão, directrice-présidente de l'Instituto Todos pela Saúde (ITpS), Brésil, a déclaré que la riposte au VIH était le fruit de l'engagement de la société civile, des chercheurs, des professionnels de la santé publique et des communautés. Le contexte actuel a toutefois fait apparaître de nouveaux défis, notamment des priorités concurrentes en matière de santé (telles que la charge croissante des maladies non transmissibles dans les pays en développement), des difficultés budgétaires et un conservatisme croissant dans de nombreux pays. De plus, le défi permanent consiste à garantir un accès équitable aux technologies existantes et nouvelles. Les partenariats entre les instituts de recherche, les entreprises pharmaceutiques et les gouvernements pourraient accélérer les transferts technologiques et accroître les capacités de production. La diversification de la production, bien qu'importante, était toutefois insuffisante. L'accès à long terme et l'accessibilité financière sont nécessaires et peuvent être favorisés par des modifications du régime des droits de propriété intellectuelle (PI) et par la suppression des obstacles qui empêchent les pays d'utiliser les options politiques existantes, telles que les flexibilités de l'accord sur les ADPIC, a-t-elle déclaré. Elle a également appelé à des engagements plus forts en faveur des droits de l'homme et de la justice sociale, et à l'élaboration de mécanismes permettant de traduire les politiques en actions concrètes.
284. Adeeba Kamarulzaman, présidente et vice-recteur de l'université Monash de Malaisie, a déclaré qu'il était important de démontrer la manière dont l'investissement dans la lutte contre le VIH pouvait entraîner des gains sociaux et économiques plus importants. Le financement de la santé n'est pas un coût, mais un investissement dans l'avenir. Les organisations de la société civile sont fondamentalement importantes, mais elles ont besoin d'un environnement favorable, d'un soutien financier et technique et d'un espace civique, ainsi que de cadres juridiques, politiques et financiers appropriés. Il est impossible d'éradiquer le sida tout en conservant des lois qui criminalisent les populations clés, a déclaré Mme Kamarulzaman.
285. Cindy Kelemi, directrice exécutive du Botswana Network on HIV and the Law, Botswana, a déclaré que, même si son pays avait élaboré un plan de transition et atteint les objectifs 95-95-95, la riposte au VIH, en particulier la riposte communautaire, dépendait encore fortement du financement extérieur et de l'attente douteuse que le gouvernement puisse intervenir pour combler les lacunes dans le financement des donateurs. De nombreux projets relatifs aux droits de l'homme risquent de ne pas survivre au départ des donateurs, a-t-elle averti. Évoquant une baisse du financement de la société civile due à des demandes de financement concurrentes, elle a lancé un appel en faveur d'un soutien réservé aux organisations communautaires. La transition vers la durabilité ne doit pas priver les communautés et la société civile de leurs moyens d'action, a-t-elle déclaré. En ce qui concerne

l'intégration des systèmes de santé, elle a déclaré que la gestion de la chaîne d'approvisionnement, par exemple, était forte pour le VIH, mais pas pour le reste du système de santé. L'intégration du VIH dans un système en difficulté risquait d'éroder les progrès réalisés dans la lutte contre le sida, a-t-elle averti.

286. Ganna Dovbakh, directrice exécutive de l'Association eurasiennne de réduction des risques, Ukraine, a déclaré que sa région n'arrêtait pas la croissance de l'épidémie de VIH, car elle n'atteignait pas les objectifs 10-10-10. Les populations clés ont été traitées comme des criminels, n'ont pas reçu les informations dont elles avaient besoin et ont éprouvé des difficultés à accéder aux services. De plus en plus de pays restreignent l'espace civique et les attaques contre les populations clés se multiplient. Le conflit armé en Ukraine a également perturbé l'accès aux médicaments essentiels et aux services sociaux et augmenté la violence sexiste, en particulier dans les territoires occupés. Les pays d'accueil des réfugiés ont également été touchés, a-t-elle ajouté. Des approches plus pragmatiques sont nécessaires pour relever les défis interdépendants liés au VIH que sont les droits de l'homme, les besoins en matière de santé mentale, l'accès aux services liés au VIH et la criminalisation, a-t-elle fait remarquer. Les ripostes au VIH menées par les communautés sont essentielles, mais les organisations communautaires et d'autres ONG sont ciblées et qualifiées « d'agents étrangers ».
287. Les intervenants ont souligné le besoin de financement et d'autres formes de soutien pour les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, ainsi que leur engagement significatif dans la riposte au VIH. Ils ont déclaré que des réformes politiques étaient nécessaires pour faire progresser l'intégration des services liés au VIH et d'autres services dans le contexte de la stigmatisation, de la discrimination et de la criminalisation des populations clés. Certains orateurs ont insisté pour que la décriminalisation devienne une priorité et ont déclaré que la fin de la guerre contre la drogue pourrait contribuer à la mise en place d'une réponse durable au VIH.

Table ronde 3 : Une vision pour une riposte durable au VIH

288. La session a examiné les différentes visions de la durabilité, y compris les initiatives prises par les gouvernements, les institutions multilatérales, les organisations de la société civile et d'autres, ainsi que les stratégies qu'ils ont adoptées.
289. L'ambassadeur John Nkengasong, ambassadeur itinérant, coordinateur américain de la lutte mondiale contre le sida et haut responsable du Bureau pour la sécurité sanitaire mondiale et la diplomatie au sein du Fonds d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), a déclaré que le sida pouvait être éradiqué et que l'ONUSIDA devait rester l'entité qui oriente et soutient les efforts pour atteindre cet objectif. Il a rappelé que les progrès réalisés dans la lutte contre le sida étaient fragiles et qu'il était de plus en plus difficile de maintenir des millions de personnes sous traitement à vie contre le VIH. Dans certains contextes, environ 20 à 50 % des personnes se présentaient pour recevoir un traitement après l'avoir arrêté ou interrompu auparavant. De plus, plusieurs millions de personnes séropositives n'avaient pas encore été diagnostiquées ; pour les atteindre, il fallait disposer de données précises afin de cibler les interventions. Le défi n'est pas de ratisser large, mais de ratisser efficace, a-t-il déclaré. Des progrès sont nécessaires sur trois fronts, a-t-il déclaré. La visibilité politique est cruciale : le VIH doit rester une priorité. Les programmes doivent se concentrer sur les bonnes actions et utiliser les ressources de manière efficace et efficiente. Une riposte au VIH et un programme commun entièrement financés sont essentiels.
290. Peter Sands, directeur exécutif du Fonds mondial, a déclaré que la lutte contre le VIH

serait véritablement durable lorsque la pandémie serait maîtrisée. En fin de compte, les ressources nationales devraient financer la riposte, mais dans les circonstances actuelles, la durabilité exige encore un soutien continu du PEPFAR, du Fonds mondial et de l'ONUSIDA, étant donné que de nombreux pays ne peuvent pas encore compter sur les seules ressources nationales. L'efficacité des programmes est essentielle, à l'instar de l'accès rapide et rentable aux nouvelles technologies et la garantie que les programmes soient centrés sur les personnes et adaptés aux besoins des différentes communautés. Tous les pays n'excellent pas dans ce domaine, a-t-il ajouté. Si les questions politiques relatives aux droits des personnes LGBTQI+ et à l'égalité des sexes ne sont pas abordées, la riposte au VIH ne pourra pas être durable. Il a averti que rester sur la voie actuelle n'était pas une option face à une pandémie comme le sida, qui s'adapte rapidement et prend le pas sur les ripostes nationales.

291. Ruth Laibon-Masha, directrice générale du National Syndemic Diseases Control Council et présidente du HIV Multi-Sectoral Leadership Forum of National AIDS Commission Directors (Kenya), a déclaré que l'épidémie de sida était due à différents facteurs sociaux, économiques et politiques et qu'elle évoluait constamment. Elle a souligné que les évolutions démographiques, notamment le vieillissement des populations séropositives, et la persistance de la stigmatisation et de la discrimination constituaient des préoccupations majeures. Tout en notant que les gains d'efficacité réalisés pouvaient être réinvestis dans les systèmes, elle a averti que les systèmes de cofinancement comportaient également des défis. Les secteurs de l'éducation, de la fonction publique et de la protection sociale sont essentiels à la préparation des pays, de même que des systèmes politiques favorables, a-t-elle déclaré.
292. Keren Dunaway, responsable des programmes mondiaux, Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH, Honduras, a déclaré que la résilience, les connaissances et la confiance des organisations dirigées par les communautés étaient des atouts majeurs. Les ripostes au VIH sont plus efficaces lorsque les communautés sont en première ligne, mais elles ne peuvent pas jouer ce rôle lorsqu'elles manquent de ressources et sont déstabilisées par les incertitudes liées à la durabilité. Les partenariats entre les gouvernements, le secteur privé et les communautés pourraient être une source de durabilité si la vie des gens était la priorité absolue, a-t-elle déclaré.
293. Les intervenants ont remercié les panélistes pour leurs présentations. Ils ont convenu que la durabilité exigeait en fin de compte une forte volonté politique dans les pays, une société civile active et engagée, et un financement suffisant. Les efforts de durabilité doivent être fondés sur des preuves scientifiques solides, ont-ils déclaré, et doivent promouvoir l'élimination de la stigmatisation et de la discrimination liées au VIH et la suppression des obstacles structurels et juridiques. Le principe directeur devrait être l'engagement des communautés de personnes vivant avec le VIH en tant que partenaires, et pas uniquement en tant que bénéficiaires. Toutes les personnes devraient bénéficier d'un accès équitable aux services de prévention, de traitement et de soins du VIH, ce qui implique de supprimer les obstacles sociaux, juridiques et structurels et de promouvoir les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes. Une approche holistique des soins de santé est cruciale, ont-ils déclaré. Les orateurs ont déclaré que le renforcement des SSP et des synergies avec les programmes de SSR, de lutte contre la tuberculose et de lutte contre la violence basée sur le genre pourraient stimuler les programmes de lutte contre le VIH et contribuer à la création de systèmes de santé plus robustes et plus résistants.
294. Un programme commun adapté a un rôle clé à jouer pour guider et soutenir les pays tout au long de ce parcours complexe, ont-ils déclaré, mais les pays eux-mêmes sont les mieux placés pour comprendre les problèmes auxquels ils sont confrontés et pour utiliser au mieux les fonds et le soutien qu'ils reçoivent. Ils ont souligné le besoin urgent d'un financement accru, prévisible et durable et ont insisté sur l'importance d'un

financement de base à long terme pour les réponses menées par les femmes, les jeunes et les populations clés. La tension entre la gestion d'un financement limité et la garantie de services de qualité a également été mise en évidence : des choix devront être faits en matière d'affectation des ressources et ils auront une incidence sur la qualité et la disponibilité des services. Il est également important de reconnaître les risques que l'intégration peut poser pour la qualité des services et les populations clés, ont déclaré les intervenants.

295. En réponse, les panélistes ont réitéré l'importance de maintenir les communautés au centre de la riposte au VIH et des efforts de durabilité. Ils ont souligné les besoins des jeunes, des populations clés et des femmes, et ont déclaré qu'il était essentiel de plaider en faveur de politiques qui protègent, responsabilisent et financent les communautés. Un effort collectif impliquant toutes les parties prenantes est nécessaire. Ils ont convenu que les voies vers la durabilité devaient être définies pour chaque pays et qu'elles devaient incarner une responsabilité commune. Il s'agissait d'associer les hommes politiques et les décideurs et de maintenir les communautés au centre des processus.

Conclusion

296. Christine Stegling, directrice exécutive adjointe de la branche Politiques, sensibilisation et connaissances à l'ONUSIDA, a résumé les débats. Elle a déclaré que l'objectif ultime était de parvenir à ce que plus personne ne contracte le VIH, mais que la trajectoire actuelle ne permettrait pas d'atteindre cet objectif. La marge de manœuvre budgétaire devenait limitée, la faiblesse de la croissance économique et des investissements dans la santé et les autres services sociaux constituant des obstacles majeurs. Les ripostes au VIH devront concevoir de nouvelles solutions pour relever ces défis. L'appropriation par les pays est cruciale, a-t-elle ajouté. Les feuilles de route pour la durabilité doivent être pilotées par les pays, s'adapter à leurs réalités et impliquer tant les gouvernements que la société civile. L'occasion s'est également présentée de repenser la riposte multisectorielle pour l'avenir et de sauvegarder les systèmes communautaires et le soutien aux droits de l'homme. Les moyens les plus rentables de réduire les nouvelles infections sont la dépénalisation, la suppression des obstacles liés aux droits de l'homme et la réduction de la stigmatisation et de la discrimination. L'intégration est également importante, mais un manque de clarté quant aux normes d'intégration et à la manière de garantir l'inclusion a été observé. De plus, toutes les tentatives d'intégration ne fonctionnent pas aussi bien qu'on l'aurait souhaité, a-t-elle noté. Il est essentiel d'investir dans de nouvelles solutions, notamment dans les capacités de recherche en Afrique et ailleurs, afin de trouver un remède et un vaccin, et de les rendre abordables pour tous les pays. Un engagement continu en faveur d'un espoir radical est nécessaire, ainsi qu'une capacité de résilience radicale, a-t-elle déclaré.
297. Le président a informé l'assemblée des progrès réalisés pour parvenir à un consensus sur les points de décision en suspens et a déclaré que de nombreuses heures de discussion avaient débouché sur des amendements qui avaient facilité le consensus. Il a remercié les délégués d'avoir fait preuve de flexibilité.
298. Les points de décision ont été adoptés.

11. Divers

299. Néant.

12. Clôture de la réunion

300. Dans son discours de clôture, Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'ONUSIDA, s'est félicitée que la réunion ait permis de dégager un consensus sur les points de l'ordre du jour. Cela témoigne d'un engagement commun à suivre les données probantes et à rester concentré sur les objectifs communs, a-t-elle déclaré. Le programme commun a toujours fait preuve d'innovation et de rupture dans la transformation de la santé mondiale, dont les résultats sont évidents dans le monde entier.
301. Elle a remercié les panélistes et les autres participants, ainsi que l'équipe qui a organisé le volet thématique. Elle a également remercié le CCP pour son soutien sans faille au panel de haut niveau proposé, qui s'articulerait avec d'autres initiatives importantes de définition de l'agenda, telles que le processus de définition des objectifs pour 2030 et l'élaboration de la prochaine stratégie mondiale de lutte contre le sida. Elle a assuré au CCP que le groupe d'experts s'appuierait sur divers examens et évaluations, y compris l'examen à mi-parcours. Un espoir radical pour l'avenir est nécessaire, a-t-elle déclaré : plusieurs millions de vies dépendent d'une détermination et d'une solidarité sans faille. Le chemin menant à l'éradication du sida n'était pas un mystère, mais un choix. Un monde qui défend les droits de l'homme serait également mieux préparé aux futures pandémies.
302. Mme Byanyima a déclaré que les rapports de performance démontraient l'étendue et l'orientation des activités du programme commun aux niveaux mondial, régional et national ainsi que l'impact de ses partenariats avec les pays et les communautés. L'ONUSIDA fournit un travail remarquable et pourrait faire encore plus avec plus de ressources. Elle a remercié les membres du Conseil pour leur appréciation du travail et des réalisations du Programme commun et a remercié le CCP d'avoir maintenu le budget à 320 millions de dollars pour 2024–2025.
303. Se référant aux rapports du département des ressources humaines et de l'association du personnel, elle a remercié les membres du CCP d'avoir reconnu le dévouement et l'engagement du personnel et d'avoir fait preuve de compréhension à l'égard des pressions qu'il subit en raison de l'incertitude du financement. Elle a assuré à la réunion que l'agenda de transformation culturelle avait été pleinement intégré dans les opérations du Secrétariat et que le travail se poursuivrait contre le racisme dans les rangs de l'ONUSIDA et ailleurs.
304. En conclusion, la directrice exécutive a remercié les donateurs de longue date de l'ONUSIDA et les États membres qui ont pris de nouveaux engagements, et il a invité les autres États membres à faire de même, si possible. Après avoir remercié la présidence, le Bureau du CCP, les délégations des ONG et les observateurs, elle a déclaré qu'elle se réjouissait de les retrouver à Nairobi en décembre lors de la prochaine réunion du CCP.
305. Le président a remercié le personnel de l'ONUSIDA, l'équipe de gouvernance et les interprètes. Il a déclaré que des résultats remarquables avaient été obtenus, mais qu'il restait encore beaucoup à faire, notamment de la part des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire. Il a décrit ses premières interactions avec le VIH dans les années 1980, à une époque où la peur et la stigmatisation étaient monnaie courante. Son père avait dirigé un hôpital à Mombasa et avait participé à l'élaboration de la riposte du pays au VIH, travail qui lui a valu d'être détenu et arrêté à plusieurs reprises. Cette expérience rend son rôle de président particulièrement approprié, a-t-il déclaré, et il se réjouit d'accueillir la prochaine réunion du CCP à Nairobi.
306. La 54^e réunion du Conseil a été clôturée.

[Annexes à suivre]

CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

UNAIDS/PCB (54)/24.1.rev1

Date de publication : 22 mai 2024

CINQUANTE-QUATRIÈME RÉUNION

DATE : 25 au 27 juin 2024

HEURE : 09 h 00 à 18 h 00 (CET)

LIEU : Genève, Suisse

Ordre du jour annoté

MARDI 25 JUIN

1. Ouverture

1.1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

Le Président prononcera le discours d'ouverture de la 54^{ème} réunion du CCP et présentera au Conseil le projet d'ordre du jour pour adoption.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.1 ; UNAIDS/PCB (54)/24.2

1.2. Examen du rapport de la cinquante-troisième réunion du CCP

Le rapport de la cinquante-troisième réunion du Conseil de Coordination du Programme sera présenté au Conseil pour adoption.

Document : UNAIDS/PCB (53)/23.37

1.3. Rapport du Directeur exécutif

Le Directeur exécutif présentera son rapport au Conseil d'administration.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.3

1.4. Rapport du Président du Comité des Organismes Coparrainants (COC)

Le Président du Comité des organismes de parrainage présentera le rapport du Comité.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.4

1.5. Rapport du représentant des ONG (reporté)

Le rapport du représentant des ONG mettra en lumière les perspectives de la société civile sur la riposte mondiale au sida.

2. Leadership dans la riposte au sida

Un orateur principal s'adressera au Conseil d'administration sur un sujet d'actualité et d'intérêt stratégique.

3. Suivi du segment thématique de la 53^{ème} réunion du CCP

Le Conseil d'administration recevra un rapport de synthèse sur les résultats du segment thématique sur le dépistage et le VIH.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.5

MERCREDI 26 JUIN

4. Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) 2022 – 2026

4.1 Rapports de performance

Le Conseil d'administration recevra un rapport sur la mise en œuvre du programme ONUSIDA unifié Cadre budgétaire, de résultats et de responsabilisation 2022 – 2026.

Documents : UNAIDS/PCB (54)/24.6 ; UNAIDS/PCB (54)/24.7 ; UNAIDS/PCB (54)/24.8 ; UNAIDS/PCB (54)/24.9 ; UNAIDS/PCB(54)/CRP1 ; UNAIDS/PCB(54)/CRP2

4.2 Information financière

Le Conseil d'administration recevra un rapport financier et des états financiers vérifiés pour 2023, comprenant le rapport des auditeurs externes pour 2023, ainsi qu'une mise à jour intermédiaire de la gestion financière pour 2024.

Documents : UNAIDS/PCB (54)/24.10 ; UNAIDS/PCB (54)/24.11 ; UNAIDS/PCB (54)/CRP3 ;

5. Mise à jour des questions stratégiques de gestion des ressources humaines

Le Conseil d'administration recevra une mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines.

Documents : UNAIDS/PCB (54)/24.12 ; UNAIDS/PCB (54)/CRP4 ; UNAIDS/PCB (54)/CRP5 ; UNAIDS/PCB (54)/CRP6

6. Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

Le Conseil recevra une déclaration du Président de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.13

7. Rapports organisationnels de supervision et réponse de la direction

Le Conseil d'administration recevra des rapports des fonctions indépendantes suivantes :

7.1 Rapport de l'auditeur interne

Le Conseil recevra le rapport de l'auditeur interne pour l'année 2023.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.14

7.2 Rapport du commissaire aux comptes

Le Conseil d'administration recevra le rapport de l'auditeur externe pour l'année 2023.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.15

7.3 Rapport sur l'éthique

Le Conseil recevra le rapport annuel sur l'éthique.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.16

7.4 Rapport du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

Le Conseil d'administration recevra le rapport annuel du CCIES.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.17

7.5 Réponse de la direction aux rapports organisationnels de supervision

Le Conseil d'administration recevra la réponse de la direction aux rapports organisationnels de supervision.

Document : UNAIDS/PCB (54)/24.18

8. Rapport sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

Le Conseil est invité à approuver la composition du CCIES de l'ONUSIDA pour 2025 - 2026, telle que soumise par le Bureau du CCP.

Document : Conseil de coordination ONUSIDA (54)/24.19

9. 55^e réunion du CCP

Le Conseil recevra un rapport du Bureau du CCP concernant le lieu proposé pour la 55^{ème} réunion du CCP au Kenya.

Document : Conseil de coordination ONUSIDA (54)/24.20

JEUDI 27 JUIN

10. Segment thématique : Pérenniser les acquis de la riposte mondiale au VIH à l'horizon 2030 et au-delà

Documents : UNAIDS/PCB (54)/24.21 ; UNAIDS/PCB (54)/24.22 ; UNAIDS/PCB (54)/CRP7

11. Questions diverses

12. Clôture de la réunion

[Fin du document]

27 juin 2024

**54ème réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA
Genève, Suisse**

25-27 juin 2024

Décisions

Conseil de coordination du Programme ONUSIDA,

Rappelant que tous les aspects du travail de l'ONUSIDA sont régis par les principes directeurs suivants :

- Aligné sur les priorités des parties prenantes nationales ;
- Fondé sur la participation significative et mesurable de la société civile, en particulier des personnes vivant avec le VIH et des populations les plus exposées au risque d'infection par le VIH ;
- Fondé sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes ;
- Sur la base des meilleures preuves scientifiques et connaissances techniques disponibles ;
- Promouvoir des réponses globales au sida qui intègrent la prévention, le traitement, les soins et le soutien ; et
- Basé sur le principe de non-discrimination ;

Décisions intersessions :

Rappelant qu'il a décidé, par le biais de la procédure intersessions (voir les décisions dans UNAIDS/PCB(54)/24.2 :

- *Convient* que, si la situation sanitaire le permet, les réunions du CCP de 2024 se tiendront en personne avec une participation en ligne facultative, conformément aux modalités et aux règles de procédure énoncées dans le document intitulé Modalités et procédures pour les réunions du CCP de 2024 ;

Point 1.1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

1. *Adopte* l'ordre du jour ;

Point 1.2 de l'ordre du jour : Examen du rapport de la 53e réunion du CCP

2. *Adopte* le rapport de la 53ème réunion du Conseil de Coordination du Programme ;

Point 1.3 de l'ordre du jour : Rapport de la Directrice exécutive

3. *Prend note* du rapport de la Directrice exécutive ;

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants

4. *Prend note* du rapport du Président du Comité des Organismes coparrainants ;

Point 3 de l'ordre du jour : Suivi du segment thématique de la 53e réunion du CCP

- 5.1 *Prend note de* la note d'information (UNAIDS/PCB (53)/23.35) et du rapport de synthèse (UNAIDS/PCB (54)/24.5) du segment thématique du Conseil de Coordination du Programme sur " Le dépistage et le VIH " ;
- 5.2 *Demande aux États membres*, en collaboration avec les organisations de lutte contre le VIH dirigées par les communautés et d'autres organisations concernées par le VIH, avec le soutien du Programme commun, d'accélérer la mise en œuvre d'actions ciblées et mesurables en vue d'atteindre les objectifs de 2025 :
- a. Accélérer la mise en œuvre de programmes fondés sur des données probantes et d'approches différenciées axées sur les personnes, comprenant des tests de dépistage effectués au niveau des services de soins, au niveau communautaire ainsi que des autotests, conformément aux algorithmes de dépistage nationaux et aux orientations de l'OMS, en se concentrant sur les populations clés¹ et autres populations prioritaires, en tenant compte du contexte national ;
 - b. Assurer la qualité des tests de dépistage effectués au niveau des services de soins, au niveau communautaire ainsi que des autotests afin d'éviter les erreurs de diagnostic ;
 - c. Renforcer la prévention et le traitement du VIH, y compris par la mise en œuvre de prestation de services communautaire, le cas échéant, par la participation et l'engagement significatif de la communauté et d'autres organisations de la société civile dans les services de dépistage du VIH et dans l'augmentation de la demande de dépistage, et par l'utilisation de données générées par la communauté en complément des données provenant des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation pour informer la prise de décision concernant l'amélioration de la qualité des services conformément aux programmes nationaux de dépistage ;
 - d. Mettre à jour les politiques pertinentes pour permettre et soutenir les prestataires de soins non professionnels formés, en particulier les personnes vivant avec le VIH et les membres des populations clés et autres populations prioritaires, afin qu'ils puissent effectuer des tests de

¹ Comme défini dans la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 : Les populations clés, ou populations clés à haut risque, sont des groupes de personnes qui sont plus susceptibles d'être exposées au VIH ou de le transmettre et dont l'engagement est essentiel pour une réponse réussie au VIH. Dans tous les pays, les populations clés comprennent les personnes vivant avec le VIH. Dans la plupart des contextes, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, les personnes qui s'injectent des drogues et les travailleurs du sexe et leurs clients sont plus exposés au VIH que les autres groupes. Toutefois, chaque pays doit définir les populations spécifiques qui sont essentielles à son épidémie et à sa réponse en fonction du contexte épidémiologique et social.

diagnostic rapide du VIH et faciliter le lien avec les services de prévention et de traitement du VIH ;

- e. Mettre en œuvre des programmes de dépistage du VIH dans le cadre d'un ensemble holistique et intégré de services de prévention, de traitement et de soins du VIH, ainsi que d'autres services de santé, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive et de droits reproductifs, dans le cadre des soins de santé primaires, et encourager le dépistage du VIH comme moyen de réduire la stigmatisation et la discrimination, de promouvoir le traitement et l'adhésion au traitement antirétroviral et d'autonomiser les personnes vivant avec le VIH, notamment en promouvant les messages I=I, le cas échéant, en tenant compte des orientations de l'OMS, tout en poursuivant la recherche scientifique sur le rôle de la suppression virale dans la transmission du VIH ;
- f. Envisager de revoir les dispositions juridiques et administratives relatives à l'âge du consentement du dépistage du VIH afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins des enfants et des adolescents dans les différents contextes nationaux, conformément aux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme ;
- g. Intensifier les efforts visant à réduire la stigmatisation et la discrimination liées au VIH dont sont victimes les personnes vivant et affectées par le VIH, y compris celles issues des populations clés, promouvoir des approches de services dirigées et suivies par les populations clés et d'autres populations prioritaires afin d'accroître l'accès équitable au dépistage du VIH et le lien approprié avec des services de soins VIH et services associés, intégrés et complets, et de mettre en œuvre des approches différenciées et adaptées au genre, sensibles au genre dans la prestation de services en matière de VIH ;
- h. Comblent les lacunes en matière de dépistage du VIH, notamment en comblant les lacunes en matière de financement, de recherche et de données de qualité et en redoublant d'efforts pour mettre au point de nouveaux outils efficaces de dépistage du VIH, et promouvoir un accès équitable, rapide et sans entrave à des tests de diagnostic du VIH sûrs, de qualité et abordables ;
- i. Promouvoir un accès accru à des diagnostics abordables, sûrs, efficaces et de qualité, en réaffirmant l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) tel que modifié, et en réaffirmant également la Déclaration de Doha de l'OMC de 2001 sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui reconnaît que les droits de propriété intellectuelle devraient être interprétés et mis en œuvre d'une manière qui appuie le droit des États membres de protéger la santé publique et, en particulier, de promouvoir l'accès de tous à des outils de santé essentiels, et qui note la nécessité d'incitations appropriées pour le développement de nouveaux produits de santé ;
- j. Envisager d'augmenter les allocations de ressources nationales aux services de dépistage du VIH, y compris le diagnostic, la mesure des taux CD4 et de la charge virale, dans le cadre des services de santé essentiels à inclure dans les régimes nationaux de prestations de santé, et améliorer la conception du programme et les fonctions du système de santé, y

compris la gestion des achats et de la chaîne d'approvisionnement pour la fourniture ininterrompue de produits de dépistage, selon les besoins, afin d'atteindre une plus grande efficacité ;

Point 4 de l'ordre du jour : Budget unifié, cadre de résultats et de responsabilisation (BUCRF) 2022-2026

Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapports de performance

- 6.1 *Prend note*, avec satisfaction, du rapport de suivi des performances 2022-2023, y compris de sa portée et de sa profondeur ;
- 6.2 *Encourage* tous les partenaires à utiliser les rapports annuels de suivi des résultats de l'ONUSIDA pour répondre à leurs besoins en matière de rapports ;

Point 4.2 de l'ordre du jour : Information financière

- 6.3 *Accepte* le rapport financier et les états financiers vérifiés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 6.4 *Prend note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2024-2025 pour la période allant du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024, y compris la reconstitution du Fonds pour la rénovation des bâtiments ;
- 6.4 *Encourage* les gouvernements donateurs à verser dès que possible leurs contributions au budget unifié, aux résultats et au cadre de responsabilisation 2022-2026 et à verser des contributions pluriannuelles ;
- 6.5 *Rappelant* le point de décision 7.7 de la 36ème réunion du Conseil de Coordination du Programme en juin 2015 qui a approuvé un niveau minimum pour le solde net du budget unifié, des résultats et de la responsabilisation équivalent à 22 % du budget biennal de l'ONUSIDA, ce qui correspond à US\$ 70 millions pour le budget biennal opérationnel révisé 2024-2025 de US\$ 320 millions ;
- 6.6 *Prend note* du plan visant à couvrir le déficit de financement de 45 à 50 millions de dollars US pour l'exercice biennal 2024-2025 et à maintenir un budget de base annuel de 160 millions de dollars US :
 - a. En utilisant le solde des fonds disponibles, en respectant le niveau minimum de 70 millions de dollars ;
 - b. En reversant au solde du fonds de base les 25,1 millions de dollars US mis de côté pour le Fonds de prestations au personnel en 2012, conformément au point de décision 7.4 de la 30ème réunion du Conseil de Coordination du Programme visant à financer entièrement les engagements liés au personnel de l'organisation à partir du solde du fonds ;

- c. Notant que cela laisserait le financement accumulé de l'ASHI de l'ONUSIDA à US\$ 129,5 millions par rapport à l'exigence actuarielle de US\$ 104,7 millions pour 2023 ;

Point 5 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines

- 7.1 *Prend note* de la mise à jour sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines ;

Point 6 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

- 8.1 *Prend note* de la déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA ;

Point 7 de l'ordre du jour : Rapports organisationnels de supervision et réponse de la direction

- 9.1 *Prend note* du rapport de l'auditeur interne pour l'exercice clos le 31 décembre 2023;
- 9.2 *Accepte* le rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- 9.3 *Prend note* du rapport du Bureau d'éthique ;
- 9.4 *Accueille favorablement* le rapport du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA et *attend avec impatience* le prochain rapport en 2025 ;
- 9.5 *Prend note* de la réponse de la direction aux rapports organisationnels de supervision ;

Point 8 de l'ordre du jour : Rapport sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES)

- 10.1 *Rappelant le point de décision 11.2 de la 53ème réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2023 approuvant le renouvellement des mandats des membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA tel que soumis par le Bureau du CCP ;*
- 10.2 *Prend note* du rapport préparé par le Bureau du CCP sur le processus de sélection des nouveaux membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA ;
- 10.3 *Approuve la nouvelle composition du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA pour 2025-2026, telle que soumise par le Bureau du CCP ;*

- 10.4 *Encourage* la Directrice exécutive, en consultation avec le Bureau du CCP, à poursuivre les efforts pour améliorer le processus de sélection des membres du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA, conformément au mandat, y compris le maintien de l'utilisation d'appels à candidature ouverts réguliers et l'examen des leçons tirées des cycles de sélection précédents, et à fournir des recommandations au CCP ;

Point 9 de l'ordre du jour : 55ème réunion du Conseil de Coordination du Programme

- 11.1 *Rappelant* les décisions intersessions sur les modalités et procédures des réunions du CCP de 2024 ;
- 11.2 *Convient* que la 55ème réunion du Conseil de Coordination du Programme (10-12 décembre 2024) se tiendra à Nairobi, Kenya.

[Fin du document]